

Histoire de Rome

M. Paul VEYNE, professeur

Le premier cours a porté sur le *voyage de Néron en Grèce*.

Cessons d'évoquer, à propos de Néron, Louis II de Bavière, Caligula et tous les exemples de « Césars fous » qui peuvent nous venir à l'esprit : le néronisme a été une invention originale ; ne le réduisons pas non plus à un phénomène de style, à du baroque ou à de la festivité : il s'agit d'un fait d'ordre politologique. Ni à une bizarrerie psychologique (Momigliano), quand il s'agit d'une utopie politique. Ni à des influences orientales ou à du philhellénisme : Néron n'est pas un philhellène parmi d'autres et s'est servi de l'hellénisme d'une manière qui lui demeure personnelle. Il va sans dire qu'on ne songe pas ici à « réhabiliter » Néron, à opposer sentence à sentence. Nous ne croyons pas non plus, à la différence de M.T. Griffin, que le néronisme soit un « analyseur » du césarisme en général et de ses contradictions mortelles. L'utopie de Néron est si originale qu'elle pousse à mettre en doute une vision trop étroite de quelque essence du politique ; elle nous fait sortir de nous-mêmes ; inversement, il lui arrive aussi de nous faire rentrer en nous-mêmes, en révélant la réalité de certains enjeux politiques tenus pour peu « sérieux » (si bien qu'on ne prend acte de leur poids que sur le ton d'une sociologie satirique, en parlant « image de marque », personnalisation du pouvoir, politique-spectacle, etc.). Le mot de charisme apparaîtra aussi comme trop général.

Commençons par deux suggestions purement heuristiques : 1) Le néronisme fut une utopie, qui eut pour promoteur le chef de l'Etat en personne. Ce qui nous empêche d'apercevoir cela est que, de la révolte de Münster en 1534 à celle de Paris en mai 1968, les poussées utopiques sont, à nos yeux, des phénomènes de masse et des révoltes contre le pouvoir en place ; nous oublions qu'à d'autres époques l'utopie était plutôt le fait d'une tête couronnée. 2) L'enjeu de cette utopie était proprement politique. De nos jours, le prince Norodom Sihanouk se considère comme un acteur de cinéma autant que comme un chef d'Etat, et en tant que chef d'Etat. Il avait fondé à Pnom-Penh un festival annuel du film, dont il recevait chaque année le Grand Prix ;

ses journaux le saluaient comme le meilleur cinéaste, le meilleur écrivain et le meilleur journaliste du Cambodge ; il imposait ses films à ses sujets au titre d'une sorte d'impôt (Oriana Fallaci), écrivait pour eux des chansons et allait les leur faire chanter dans les campagnes. Nul ne prétendra pourtant que le prince Sihanouk soit un naïf et qu'il n'ait pas le sens de la politique et du pouvoir ; on ira même jusqu'à penser qu'il entendait légitimer son autocratie sur sa personnalité si riche en talents : un homme aussi doué méritait seul d'être au sommet de la société cambodgienne. Si du moins on se fait, de la politique, une conception très particulière, qu'il reste à expliciter. C'est au nom d'une conception différente, encore qu'analogue, que Néron se produit sur la scène ou à Olympie comme tragédien, citharède, cocher ou *Kèryx* ; son histoire n'est pas celle d'un baladin qui oublie qu'il est César ou abuse de son pouvoir pour faire couronner ses talents privés, mais celle d'un utopiste affamé de puissance.

Lorsque Néron monte sur le trône, il a seize ans et nous verrons *in fine* qu'il portait alors l'espoir du monde ; il n'a pas trahi proprement cet espoir, mais s'est mis un jour à faire passer dans les actes quelque chose que jamais personne n'aurait imaginé ; la stupéfaction fut complète et tout le monde fut pris à contrepied. La première partie du règne répondit aux attentes initiales : de seize à vingt-deux ans, Néron est un empereur modèle ; administrativement, politiquement et militairement, son règne est un des plus grands de l'histoire romaine. A l'âge de vingt-deux ans, Néron se sent libre de ses mouvements : alors commence une spirale d'inflation utopique, devant laquelle la noblesse sénatoriale demeure attentiste, car elle est encore plus déconcertée qu'hostile. Le sommet de cette montée vers l'utopie est le voyage de l'empereur en Grèce, sur lequel nous concentrerons notre attention ; Néron a alors vingt-huit ans. Deux ans plus tard, ce prince de trente ans était renversé par un soulèvement de la noblesse. Mais on n'oubliera pas que, du point de vue social, économique ou militaire, la seconde partie du règne est identique à la première : l'empire continuait à tourner comme avant, rien n'était changé aux « intérêts » matériels ou nationaux. Néron a été renversé parce que son « image de marque » ou ses « vices privés » choquaient. Le problème sera de prendre acte des enjeux non « sérieux » de la politique, puisqu'ils peuvent avoir des conséquences aussi sérieuses, et aussi d'explicitier l'idée de la politique qu'impliquait l'utopie néronienne.

La plus grande partie du cours a été consacrée au détail du voyage en Grèce. Néron est allé là-bas, non par philhellénisme ou comme touriste, mais pour faire le tour des quatre grands concours, dits « *de la périodos* », et, au passage, concourir aussi dans des concours non panhelléniques. Le voyage s'est donc limité à la côte d'Epire et d'Acarnanie, aux ports de Patras (pour Olympie), Itéa (pour les Pythiques) et Léchaion (pour les Isthmiques et les Néméens) ; Sparte (dont les concours n'ont pas encore de rayonnement au premier siècle) et Athènes demeurent hors de son rayon d'action... et de

convictions. Durant ce voyage, Néron fait quatre choses : 1) Des exploits proprement royaux : faire sonder tel lac prétendu insondable (Pausanias) et, surtout, faire creuser le canal de Corinthe. C'était là une entreprise utile (Lucain, Suétone, Philostrate), moins pour raccourcir les routes maritimes que pour éviter le cap Malée, redoutable pour les navires antiques ; cela servait les liaisons Asie-Italie, mais aussi les liaisons entre la Grèce de l'est et la Macédoine avec le Péloponnèse et la Grèce de l'ouest. On a étudié avec précision la technologie de ces travaux, l'organisation des équipes, en se fondant sur les relations des ingénieurs qui, dans les années 1880, ont réalisé le canal de Néron à l'endroit même où les ingénieurs impériaux avaient déjà commencé à le creuser. On a dit quelque mot de la géodésie antique et précisé que, si les ingénieurs antiques n'ont jamais employé le théodolithe, ce n'est nullement parce que la science grecque dédaignait les applications pratiques, mais tout simplement parce qu'un théodolithe sans vernier (dont l'invention sera réservée au XVI^e siècle) est inutilisable pour des mesures précises. De même, si les savants grecs n'ont utilisé la vapeur que pour actionner d'amusants automates, ce n'est pas par dédain pour les réalités, mais faute d'avoir inventé la bielle. En outre, on a donné des raisons de douter des mathématisations en trompe-l'œil des mécaniques de Philon de Byzance (le palintonè) : cette technologie trompeuse n'est que recettes empiriques. Ce qui confirme, non un dédain des savants pour la technologie, mais l'autonomie de la technologie par rapport à la physique ; exception faite du principe d'Archimède, on voit mal quelle découverte scientifique antique aurait donné lieu à des applications pratiques... On s'est étendu, en revanche, sur l'art de l'ingénieur et sur la façon dont il était transmis (recettes, et non corps raisonné de savoir ; d'où de surprenantes inégalités d'un ingénieur à l'autre). On a critiqué la projection anachronique de l'hydrostatique et hydrodynamique des Modernes sur la technologie en trompe-l'œil du *Traité des aqueducs* de Frontin : loin de pressentir ou d'avoir découvert le théorème de Torricelli, Frontin croit que le vide « attire » l'eau ou que le liquide sortira d'abord « par la grande porte » et n'empruntera qu'ensuite les issues de secours... Pour cette partie du cours, on a consulté les travaux des ingénieurs des Ponts et Chaussées du XIX^e siècle.

Notre principal souci a été cependant de dire ce que représentait pour Néron l'entreprise utile et géante du canal de Corinthe. Quatre fois le volume de la Grande Pyramide, ou mille kilomètres du Canal du Languedoc, si nous calculons bien. Le dessein principal de Néron était de faire œuvre royale : Démétrios Poliorcète, César et Caligula avaient déjà projeté ou entrepris ce percement, à l'imitation des projets pharaoniques sur l'isthme de Suez, ou de ceux du Grand Roi. Exploit par sa grandeur, mais aussi par sa conception : faire sauter les « verrous » qu'un caprice de la nature met en certains lieux, améliorer sur un point la nature ; et non pas s'en rendre maître et possesseur, étendre sur le monde un *Gestell* heideggérien (nous avons utilisé le livre

récent de Dominique Janicaud sur l'évolution du projet technologique). Exploite par sa grandeur, par sa finalité (rendre la nature égale à elle-même), par son isolement (répondre à ce qui n'est qu'un simple jeu isolé de la nature, autrice d'isthmes et autres hasards). Néron cherche la gloire — en un sens non banal de ce mot, comme on verra. Une fois le canal terminé, le Péloponnèse devait recevoir le nom mérité de Néronnèse.

2) Néron cherche une autre gloire, à savoir, avant tout, le titre de périodique. Ni la science, ni les arts et lettres ne donnaient lieu, en ce temps-là, à des tests de célébrité et d'excellence humaine en général (la philosophie en aurait été susceptible, mais Néron avait ses raisons de ne pas aimer ce qu'on appelait dans l'antiquité philosophie) ; les concours grecs étaient un test de pareille supériorité, car les spectacles n'étaient alors, ni populaires (par opposition à une culture distinguée), ni futiles et de loisir (par opposition à la partie sérieuse et laborieuse de l'existence) : ils intéressaient « tous les Grecs » et appartenaient à la vie publique. Outre ses victoires aux quatre ou cinq concours « périodiques » (nous ignorons si Néron a aussi concouru à Nicopolis ; même en ce cas, quatre victoires sur les cinq concours suffisaient), Néron a reçu un millier d'autres couronnes agonistiques : évidemment à titre honorifique pour la plupart ; même les petites cités à concours locaux l'avaient proclamé d'avance vainqueur cette année-là (Néron avait été ainsi nommé d'avance vainqueur du concours grec qu'il avait fondé en Italie). Rappelons que les épreuves des concours grecs ne sont, ni des performances (l'idée de record est inconnue, et on ne compare pas les performances d'une année à l'autre), ni de vrais concours, puisqu'il n'y a qu'un seul vainqueur : au classement se substitue donc un test, où la réponse est oui ou non. Néron ne prétend, ni être le meilleur musicien, tragédien et cocher de son temps ni de tous les temps, ni interdire à d'autres, l'année suivante, de remporter à leur tour le titre de périodique : il veut avoir ce titre lui aussi, prouver qu'il peut réussir à ce test d'excellence. La supériorité d'un chef d'Etat n'est pas techniquement politique, elle est supériorité humaine en général ; le test agonistique est une des preuves de cette supériorité qui rend légitime le chef.

On a précisé certains détails agonistiques ; ainsi le concours de *kéryx* ou *praeco* ; la modification du programme du concours olympique ; la participation de Néron à la course de char comme cocher, et pas seulement comme propriétaire des chevaux ; les fouilles de la Maison de Néron à Olympie prouvent que le voyage de Néron en Grèce était un projet mûri de longue date, et non un coup de tête ; en outre, ce sont des ouvriers impériaux qui ont bâti cette villa, selon des techniques italiennes ; on a essayé de préciser le rôle de la musique dans les épreuves de cithare et de tragédie, et si Néron avait composé lui-même la musique qu'il exécutait (1).

(1) Pour les exécutants qui, dans les concours, composaient eux-mêmes la musique des poèmes ou des extraits de vieilles tragédies qu'ils chantaient, voir *Suppl. epigr. Graecum*, XI, 52 C et XIV, 304.

La grande question est de savoir si ces épreuves n'ont été qu'un simulacre ou si Néron les a affrontées honnêtement. La réponse ne fait pas de doute. Deux principes : Néron veut gagner honnêtement, craint de n'être pas couronné et a, de ses juges, une peur qui amusait tout le monde ; mais, par ailleurs, Néron est non moins persuadé d'être le meilleur et de mériter le prix. Conséquence : s'il n'était pas proclamé vainqueur, comme il ne le craint que trop, la faute en sera, soit à la partialité ou à quelque distraction des juges, soit à une malchance qui aura fait que ce jour-là, le candidat n'était pas en possession de tous ses moyens. Aussi bien Néron, avant chaque épreuve, suppliait-il ses juges d'être justes, attentifs et de pardonner son éventuelle malchance (2). Néron croyait donc en l'oracle, tout en étant persuadé d'avance de la seule réponse fondée. On s'en doute, les juges ne l'ignoraient pas, Ils le proclamèrent vainqueur parce qu'ils avaient peur, mais aussi parce que (dépersonnalisation du pouvoir oblige) le maître du monde ne redeviendra jamais un simple particulier, même s'il est candidat ; et les juges respectaient le maître légitime. En outre, Néron était profondément populaire en Grèce, quoi que prétende sa légende noire : nous verrons pourquoi.

3) Ce qui confirme que les exhibitions du prétendu cabotin impérial étaient bien un test de compétence politique parmi d'autres, est le fait que, lors de son retour à Rome, la tournée des concours terminée, Néron célébrera un triomphe, mais agonistique : on y porte ses mille couronnes, le cérémonial combine celui du triomphe romain et celui de l'entrée isélastique des athlètes grecs vainqueurs, le point d'arrivée est le temple d'Apollon et non le Capitole.

4) Conséquence : puisque les Grecs ont acclamé Néron dès son arrivée, Néron libère la Grèce et la dispense de payer à Rome l'impôt, signe de sujétion. En d'autres termes, la Grèce fait partie de l'Empire, non plus comme province, mais au même titre que les cités d'Italie. Si l'on sait la vigueur du patriotisme grec sous l'Empire (nous y reviendrons dans le cours de l'an prochain, en étudiant Dion de Pruse) et quel personnage haï et redouté était le gouverneur romain de l'Achaïe, on comprendra l'enthousiasme des Grecs. Même, parmi eux, celui des notables, ennemis naturels de Néron : Apollonios de Tyane s'en fera l'écho à travers Philostrate ; Pausanias et Plutarque, aussi ; pour ce dernier, la libération des Grecs a été la seule action noble de Néron. Nous avons dit quelques mots, à ce sujet, du thème de l'*eleutheria* dans l'épigraphie grecque d'époque julio-claudienne. L'inscription d'Akraiphia se rapporte, nous semble-t-il, à la fin de 66 et non à la fin de 67 : Néron vient d'arriver.

Par ses victoires agonistiques, Néron a donné à son empire *une preuve de*

(2) Suétone, Néron, XXIV, 1, ironise sur Néron se proclamant lui-même vainqueur : il ignore donc que, selon le règlement, le vainqueur du concours de hérauts faisait lui-même, comme héraut, la proclamation de sa propre victoire (Dion de Pruse, XIII, 11).

plus de sa légitimité, et aussi *un symbole* de ce qui doit être désormais la relation néronienne de gouvernés à gouvernant : on obéira à Néron, ni par devoir, comme à un roi qui fait son métier utile à tous, ni par contrainte, comme à un maître, mais au nom de la fascination qu'exerce la supériorité personnelle. Les Grecs ayant agréé la preuve et le symbole, Néron les libère sans crainte.

Le pouvoir de Néron est légitimé, au sens de Max Weber, non en cela que Néron sait se faire obéir ; ni en cela qu'il mérite qu'on lui obéisse parce qu'il a les talents politiques qui lui permettent de bien faire son métier de roi et d'être ainsi utile à la collectivité ; mais en cela qu'il est une personnalité supérieure. Il l'est dans l'absolu, pour ainsi dire, comme le feu qui brûle pour brûler, gratuitement (s'il rend par ailleurs à ses sujets le service de les bien gouverner, ce sera par une conséquence qui découle de sa supériorité ; mais ce n'est pas cette heureuse conséquence occasionnelle qui légitimise elle-même la position éminente de Néron). Néron est obéi parce qu'il est admirable et l'admiration est un sentiment désintéressé : le plaisir d'admirer n'est pas l'attente d'un service en échange. La relation d'un virtuose avec son public de mélomane est un symbole de cette utopie du pouvoir politique. En première approximation, on peut dire que Néron règne de par sa gloire, en donnant au mot de gloire le sens qu'il a chez Malebranche parlant de la création du monde pour la « gloire de Dieu ».

Précisément, lorsqu'il part pour la Grèce, Néron est au sommet de sa gloire : depuis un an, il était le maître du monde ; le prince parthe Tiridate, en une cérémonie grandiose, était venu à Rome s'agenouiller devant Néron. C'était plus qu'une victoire de l'Empire romain sur l'empire parthe, c'était une réconciliation, le début d'une ère de paix ; de fait, Vologèse aura tant d'amitié pour Néron qu'après la chute de celui-ci il écrira au Sénat d'honorer la mémoire du prince déchu... Le problème de l'Arménie, clé de la sécurité romaine en Orient, était réglé ; c'est à Edward Luttwak, historien de la stratégie et stratège lui-même, que revient le mérite d'avoir expliqué le rôle-clé de l'Arménie. (Soit dit en passant, la visite solennelle de Tiridate à Rome n'a certainement pas propagé la religion « mithriaque » à Rome ; certes, Néron était curieux de toutes choses, magie comprise : mais les Parthes n'allaient pas lui parler d'une secte obscure, alors en train de naître, et qui sera une des sectes religieuses de l'Empire romain plutôt qu'une secte de l'empire parthe ; ils n'auront parlé à Néron que du mithriasme officiel des Parthes. Si le grand-prêtre de Jérusalem était venu rendre visite à Néron, il ne lui aurait pas davantage parlé de saint Paul... De la religion iranienne, la secte mithriaque a retenu surtout le nom de Mithra parce qu'en pays romain ce nom se paraît d'exotisme).

D'une manière générale, depuis le début de sa période utopique, Néron est l'empereur de sa propre gloire, bien plus que l'empereur de la plèbe qu'on dit

qu'il fut. Il multiplie les spectacles à Rome, mais est-ce pour la gloire de les donner ou pour plaire à la plèbe ? Il préfère, en cas de doute, ses propres goûts à ceux de la plèbe. Il lui donne des combats de gladiateurs à armes mouchetées, privant ainsi la plèbe de l'essentiel du plaisir : voir mourir un homme et décider de sa mort. Néron n'était pas cruel, mais pas davantage humanitariste ; les arts « mous » du théâtre avaient davantage sa faveur que la gladiature, cette école de courage, voilà tout. Il lui arrive de donner à la plèbe ce qu'elle ne souhaitait nullement : un gymnase à la grecque ; car les « thermes de Néron », près de la piazza Navone, n'étaient qu'une partie du « gymnase de Néron » (en pays grec, les bains sont une partie du gymnase, portent le nom de *gymnasion* et sont ouverts à tous les citoyens, et pas aux seuls *plaidés* et éphèbes). La plèbe romaine n'avait que faire de l'éducation à la grecque ; du gymnase, elle ne vit que les thermes, et les architectes de Néron l'avaient prévu, qui donnèrent à ces thermes des dimensions géantes. (Non que l'on puisse se fier au plan de Palladio, seul témoignage qui demeure de cet édifice : que l'on compare le croquis que fait Palladio des pauvres restes des thermes d'Agrippa, et la « restitution » qu'il en donne. En toute rigueur, il est seulement assuré que le plan symétrique, qui sera celui de tous les futurs thermes impériaux, ait déjà été celui des thermes de Néron et ne soit pas une invention de Palladio. Peut-être l'histoire des thermes sous l'Empire s'éclairera-t-elle, lorsqu'on fouillera le « gymnase du port » à Ephèse et qu'on pourra en préciser la date. Le plan des thermes de Néron selon Palladio est si palladien que le grand architecte a pu l'inventer aussi bien que s'en inspirer).

Spectacles à Rome et gymnase-thermes montrent ainsi comment Néron sert sa gloire et ses idéaux grecs, c'est-à-dire « mous », autant que les goûts de la plèbe. D'autres mesures n'étaient pas plébéiennes du tout : suppression des *frumentationes*. Nous savons bien que ces distributions de blé étaient un privilège qui favorisait arbitrairement un certain nombre de bénéficiaires dont tous n'étaient pas de pauvres gens, loin de-là, et que le service impérial de l'annone était la vraie ressource des pauvres ; il demeure que la suppression a fait des mécontents et n'a pas fait de nouveaux contents.

D'autres pages de la politique néronienne ne servent que la gloire du prince : palais-parcs gigantesques (jusqu'à l'époque de Nerva, le palais du souverain ne prétend pas être autre chose que sa demeure particulière, non un édifice public), faste et mollesse de ses journées et de ses nuits (Juvénal, IV, 137), liberté de ses mœurs ; tout cela était loin de le rendre impopulaire ; la plèbe aimait avoir une relation dissymétrique avec ses maîtres. Il demeure que Néron a été l'empereur de la plèbe parce que les plébéiens, pour cette raison toute immatérielle, étaient ses partisans, et pas seulement parce qu'il favorisait l'intérêt de la plèbe.

L'obsession de la gloire est éclatante en politique étrangère. Vers la fin de son règne, Néron préparait la conquête de l'Ethiopie et celle de la Transcau-

casie ; entreprises romanesques : pénétrer par d'étroits corridors jusqu'au cœur de l'Afrique et de l'Asie inconnues. En négligeant, à côté, la riche et menaçante Mésopotamie et l'Arabie prospère, cibles de l'impérialisme romain depuis un siècle ou deux. Mais Néron rêvait aux sources du Nil et aux plaines du Don et de la Volga... Déjà des missions militaires étaient allées reconnaître les lieux et nous savons que des cartes en furent mises sous les yeux du prince.

Les exhibitions publiques de Néron comme tragédien, musicien et chanteur ont le même double caractère, personnel et révolutionnaire : Néron y fait la preuve d'un autre des nombreux talents qui lui valent la gloire d'être un souverain de génie, différent par là du commun des princes et ce génie est révolutionnaire, car il promeut des valeurs nouvelles. (Et puis, pour ce philhellène, la joie de se faire plébisciter par les Grecs, de devenir leur roi...)

*
**

Toutefois, ces exhibitions théâtrales étaient moins neuves et moins déconcertantes qu'il ne paraît ; la participation de membres de la noblesse aux spectacles romains était à l'ordre du jour depuis plus d'une génération. Et pour cause : il n'y avait pas de séparation des spectacles et de l'État, puisque les spectacles étaient des institutions publiques. Le scandale n'en était que plus grand, si un chevalier ou un sénateur se produisait dans l'arène ou sur le théâtre : c'était un défi à la morale civique ; ce n'était donc pas un ridicule, un cabotinage incongru, comme les modernes le supposent anachroniquement.

La faute dépassait une vanité personnelle ; par bassesse (*humilitas*, dit Pline, *Panég.*, IV, 5), le coupable avait attenté aux devoirs de son rang. Comme les concours grecs, quoique d'une manière assez différente, les spectacles romains étaient des institutions officielles ; se produire en public, c'était chercher l'approbation du peuple, non d'un public. Mais restait à savoir si le rôle d'une noblesse était de se mettre au service du peuple ; plus encore, s'il était bien dans son rôle de bouleverser la tradition, quelle qu'elle fût.

Deux faits nouveaux avaient poussé certains nobles à se produire en spectacles. Les *artes* cultivées dans les spectacles faisaient maintenant partie de l'éducation d'un jeune noble accompli ; la raison en était, en partie, l'hellénisation de cette éducation ; l'imitation des gymnases, avec l'athlétisme et la musique, avait remplacé le Champ de Mars. « L'étude de l'escrime est devenue chez nous, de labeur, plaisir, et c'est un maître grec qui nous dirige » (Pline, *Panég.* XIII, 5) : ce *magister Graeculus* est l'*hoplomachos* qui enseignait les armes aux *paidés* et aux éphèbes dans les gymnases grecs ; à Athènes, on a l'épithaphe d'un maître de gymnastique (*aleiptés*) des fils de l'empereur (*Inscr. Graecae*, II-III², 7155). Depuis longtemps l'escrime gladiatorialienne était cultivée en guise de sport noble, sans que les combattants

amateurs se produisent en public. Savoir jouer de la cithare était un mérite pour le plus grand seigneur (*Laus Pisonis*, 169). Les riches maisons, comme l'empereur lui-même, possédaient des troupes théâtrales et le propriétaire prenait plaisir à faire du théâtre d'amateur et à cultiver la pantomime sur une scène domestique (Sénèque, *Quaest. nat.*, VII, 32, 3). Les jeunes nobles étaient habitués à attirer l'attention de la foule lorsqu'ils s'entraînaient sur le Champ de Mars (*Laus Pisonis*, 188 ; Horace) ; les empereurs eux-mêmes, dans leurs palais (*castra*) et leurs villas, avaient des arènes et des cirques privés et donnaient des exhibitions non publiques (G. Ville, *La gladiature*, p. 269, n. 92) : tels furent les débuts de Néron lui-même. On a parlé d'une tension entre le goût très romain des arts et l'idéal romain de *gravitas* et de *virtus*, mais pareille tension existe sans doute davantage dans nos livres d'histoire qu'elle n'était sensible aux intéressés (Günther Wille, *Einführung in das röm. Musikleben*, 1977).

Dès l'époque de César, le chevalier Labérius se produit sur la scène et d'autres chevaliers, dans l'arène (G. Ville, *Gladiature*, p. 255-262) ; sous Tibère, en 19, un sénatus-consulte de plus se révèle nécessaire pour interdire l'arène et la scène aux descendants de familles sénatoriales et équestres (table de Larinum : Ph. Moreau, *Revue des études latines*, LXI, 1983, p. 36). On sait que, sous Caligula et Néron, chevaliers et sénateurs s'exhibèrent plus d'une fois dans l'arène (Friedländer, *Sittengeschichte*⁹, II, p. 19). C'était là bouleverser la relation de la noblesse à la plèbe ; les spectacles publics étaient traditionnellement considérés comme une concession officielle faite par le Sénat à la futilité populaire ; l'éditeur devait présider les spectacles avec une condescendance mêlée de bonne grâce, sans majorer l'importance d'un plaisir qui suspendait provisoirement la discipline civique. Si, loin de présider ces spectacles de très haut, un noble s'y donne lui-même en spectacle, il reconnaît à la plèbe des droits qui altèrent la position dirigeante de la noblesse.

S'y ajoutait une difficulté aussi grande : la musique et le théâtre, comme tout ce qui faisait partie de la culture, étaient tenus en très haute estime, mais les gens de théâtre et les musiciens de spectacle étaient tenus pour infâmes ; s'exhiber en public était se prostituer. Telle était une des grandes différences entre spectacles romains et concours grecs, où « être proclamé vainqueur à Olympie était une grande gloire ; monter sur la scène et se donner au peuple en spectacle n'était nullement honteux pour les Grecs ; chez nous, c'est à la fois juridiquement infamant et d'une bassesse étrangère à la bonne morale » (Corn. Népos, préface). C'est bien pourquoi Néron ira en Grèce trouver des spectateurs plus tolérants ; il oubliait malheureusement plusieurs choses. D'abord, si aucune infamie légale ne s'attachait aux concurrents des *agones*, il y avait entre eux des différences de dignité sociale ; en Grèce, Néron s'est produit comme cocher, tragédien-chanteur, chanteur-musicien, trompette (*kêryx*) ; or un noble grec ne conduisait pas lui-même le char qu'il faisait parcourir à Olympie : sauf exceptions (voir J.-P. Thuillier), il le faisait

conduire par son cocher, homme de peu, et n'en était pas moins proclamé vainqueur comme propriétaire de l'attelage. Or Néron sera à la fois propriétaire et cocher. Ensuite, socialement et moralement, les Grecs faisaient une différence entre les épreuves athlétiques et les épreuves scéniques (théâtre et musique) ; les musiciens et les acteurs sont tenus dans l'estime sociale médiocre où l'on tenait tous ceux qui en étaient réduits à travailler pour vivre. En revanche, si le rejeton d'une noble famille grecque, voire de rang consulaire, voulait faire carrière dans les concours, c'étaient les épreuves les plus brutales qu'il choisissait, l'athlétisme ou même la boxe ; en effet, c'étaient là des épreuves nobles, puisque viriles (les athlètes étaient tenus pour de magnifiques incarnations de force morale, et les philosophes méditaient sur eux). Or précisément Néron est très étranger à l'athlétisme ; il n'apprécie que les « arts efféminés » (Pline, *Panég.*, XLVI, 4). Néron oubliait aussi que, une fois annoncées dans l'Occident romain, ses victoires aux concours grecs seraient « lues » à travers la grille des spectacles romains ; il oubliait enfin qu'en Grèce même l'opinion s'étonnerait de voir le maître du monde soumettre son talent au jugement de ses sujets.

Néron savait pourtant ce qu'il voulait faire, lorsqu'il faisait annoncer officiellement ses victoires, jusqu'aux extrémités de l'Empire, comme autant d'*euangelia* ou « bonnes nouvelles publiques ». Les exhibitions publiques de hauts personnages avaient un sens politique et c'est pourquoi Néron les encouragea avant d'y procéder en personne. Quand un noble descend dans l'arène, il ne peut cesser d'être ce qu'il est et on l'applaudit moins pour son talent que pour avoir consenti à s'exhiber ; il prouve par sa conduite que la supériorité naturelle de la noblesse ne s'exerce plus dans le commandement du corps civique ; il prouve également que la noblesse ne s'attache plus à faire respecter les règles traditionnelles et les interdits consacrés. Mutation des relations de pouvoir, mutation des valeurs ; si les nobles compromettent leur autorité de chefs en recherchant une hégémonie « culturelle », l'autorité propre au prince en sera accrue.

A vrai dire, un prince tyrannique avait le choix entre deux politiques ; l'une était d'imposer le respect inconditionnel de la tradition, afin d'inculquer la docilité et d'exercer grâce à celle-ci un pouvoir absolu ; ainsi fit Domitien, tyran de l'ordre moral, qui ressuscita le supplice archaïque de la Vestale enterrée vivante. Caligula, au contraire, aimait voir la noblesse s'exhiber, cesser d'honorer la tradition et lui laisser toute l'autorité civique. Néron aussi, mais en outre lui-même se produit sur scène, afin de prouver deux autres choses encore : que la relation d'autorité du prince avec ses sujets est non moins transformée que celle de la noblesse avec la plèbe ; et que le droit qu'a Néron à être le souverain n'est pas le même que le droit qu'en avaient eu les autres empereurs : la légitimité de Néron repose sur la personnalité exceptionnelle de Néron. Car enfin, le droit nouveau qu'ont maintenant les grands de se produire en public n'entraîne pas pour eux d'obligation de le faire ; ils ne

le font que s'ils ont personnellement du talent. Néron ne s'est jamais soucié de fonder une légitimité nouvelle, transmissible à ses successeurs ; comme Alexandre, il réalise une aventure isolée, celle du génie ; pour lui, politique et continuité font deux ; il aura été un grand moment de l'histoire et c'est assez à ses yeux.

La relation inédite que Néron a avec ses sujets implique des valeurs nouvelles ; l'obéissance admirative du peuple est étrangère aux idées civiques de devoir et d'effort. La morale civique est devenue inutile, puisqu'on obéira à Néron par amour et admiration. Or, aux yeux des anciens, la morale se reconnaît à ceci qu'elle exige un effort, une maîtrise virile de soi-même. L'effort devenu politiquement inutile, les antivaleurs « efféminées » prennent le pouvoir avec Néron ; Suétone opposera implicitement les précautions fri-leuses et craintives que prenait Néron pour ménager sa voix de chanteur à l'entraînement des athlètes, à leur endurance. Le néronisme aboutit à officialiser des *artes* que l'on cultivait beaucoup sans les ériger en valeurs (seule exception de nous connue : au II^e siècle, Lucien prendra la défense de la danse, ou plutôt de la pantomime, contre les attaques d'Aelius Aristide).

La liste des goûts et talents de Néron est longue : poésie, musique, théâtre, chevaux, magie quelque temps, architecture, machineries, arts de l'ingénieur, goût pour les curiosités de toute espèce... Liste disparate à nos yeux, très cohérente aux yeux des Anciens : ce sont autant d'*artes* futiles, corrupteurs, qui compliquent inutilement la droite et virile nature ; ce sont des arts de la « mollesse », que condamnaient ces clergymen laïcs qu'étaient les philosophes (durant la période utopique de Néron, Sénèque ne blâmera pas sans intention les fausses merveilles de la mécanique, les grands travaux qui faussent la nature en perçant les monts et le luxe blâmable des bains). Nous avons étudié ici même, il y a quelques années, la notion centrale de l'anthropologie gréco-romaine, celle de « mollesse », mère des vices et ennemie de l'autarcie et de la vigueur morale. Néron ayant pris le parti de la mollesse, tous les goûts réputés mous sont devenus les siens ou lui ont été attribués par ses biographes : ils ont découpé suivant ce pointillé. On ne s'étonnera pas non plus que Néron n'ait pas eu l'approbation des philosophes et qu'il le leur ait bien rendu (à la veille de son départ pour la Grèce, il a essayé d'expulser de Rome tous les philosophes). A cette époque, philosophie signifiait autarcie, obtenue au moyen de la vertu de force. Il serait abusif de faire de Néron le champion et le prophète des antivaleurs ; il ne sert et n'annonce que lui-même ; il demeure que ce lui-même s'est emparé de tout le champ convenu des antivaleurs. Et, comme la gloire de Néron, ainsi que celle du Dieu de Malebranche, est de faire un monde à son image...

Avant de voir quelle étrange politologie impliquait l'idéal de gloire, un trait montrera l'originalité inventive de Néron : il n'a pas songé à devenir un dieu vivant, il s'y est même refusé et il a refusé cet honneur aux siens ; ce n'est

pas lui, mais Caligula, qui a voulu faire placer sa statue de culte dans le Saint des Saints de Jérusalem ; n'oublions pas la différence, capitale pour la mentalité antique, entre se laisser diviniser et se faire diviniser. Comme tous les empereurs, princes et princesses de Rome, Néron s'est laissé diviniser par celles des cités grecques, grandes ou petites, qui décidaient de lui vouer un culte poliade (ce qu'elles faisaient, soit par zèle monarchiste, soit, tout simplement, parce qu'un évergète leur offrait une fête et que l'empereur servait de dieu passe-partout, lorsqu'il fallait trouver un dieu à qui vouer la nouvelle fête). Mais Néron n'est pas allé plus loin : se faire diviniser de son vivant ne l'intéressait pas ; c'était là l'ambition plus banale du commun des tyrans. Son utopie à lui était plus personnelle. Néron n'a guère non plus développé de théologie impériale ; son Soleil ou son Apollon citharède sont de simples allégories de sa personne, et il ne les adorait guère, ni ne les faisait adorer, à la différence de Domitien qui imposera le culte de sa Minerve.

Plus généralement, il ne faut pas surfaire les influences orientales dans l'art des palais néroniens, ou dans l'art du temps de Néron, ni trouver du symbolisme partout. Symbolisme solaire de l'architecture de la *Domus Aurea* ? Mais, après tout, la rotonde des thermes de Stabies à Pompéi était décorée de la représentation du ciel étoilé, qui ne fait que filer la métaphore de la voûte... Les origines de l'architecture à courbes et à plan central sont très vraisemblablement hellénistiques (voir le beau livre de Hans Lauter, *Die Architektur des Hellenismus*, 1986) ; le palais lié à une nature plus artificielle que naturelle est une création de la monarchie macédonienne (palais de Mieza-Naoussa). Néron créait ou suivait la mode architecturale et picturale de son temps, il n'en faisait pas un symbole impérial.

*
**

Selon cette utopie, il n'y a pas de spécificité du politique, la souveraineté est une supériorité inactive et la relation de gouvernés à gouvernant est unilatérale ; c'est ce qu'exprime le mot de gloire. Dans d'autres conceptions, le maître agit en fonction des gouvernés, qu'il soit tenu pour un bon roi ou pour un dompteur machiavélien : il se plie aux intérêts des gouvernés ou bien il fait ce qu'il faut pour se faire aimer ou craindre du rétif animal populaire. Le prince néronien, lui, ne fait rien et ne s'adapte pas ; il se borne à être lui-même et à briller ; ce sont les gouvernés qui se rallieront aux valeurs qui sont les siennes, sans qui leur en revienne rien ; ils feront tout le chemin vers lui, par admiration, sans qu'il y ait d'échange, et ils s'adapteront à lui. La politique n'en existe pas moins, assurément, et il faut combattre les Parthes ; mais on verra que c'est là une simple cause occasionnelle.

Le souverain n'est pas légitimé par ce qu'il fait, n'est pas placé au sommet d'une hiérarchie parce qu'il s'articule sur celle-ci : dans la conception néro-

nienne, la société humaine n'est pas essentiellement politique. Mais il se trouve que, parmi les hommes, il en est un qui possède une valeur humaine éminente ; celui-là, brillant comme un soleil, est par là même placé très haut, en vertu de cette sienne supériorité en général, et non pour des causes ou des fins précisément définies : cette supériorité naturelle ne se mesure pas à l'exercice d'une fonction étroitement politique (3). Effectivement, cette conception de la légitimation se trouve parfois réalisée et il arrive que de petits groupes prennent pour chef le plus célèbre de leurs membres, celui qui est « le meilleur », sans autre précision : si le meilleur est au pouvoir, les affaires iront sûrement bien. Dans tel village de vigneron, ceux-ci éliront pour maire le plus riche et le plus connu d'entre eux, non pas parce qu'ils dépendent de lui de quelque manière, mais parce que sa prospérité lui vaut l'estime générale et qu'il incarne leur idéal humain.

Conscient de son idéal de gloire, Néron s'est fait statuer en soleil. Si le mot de gloire est banal, la légitimation correspondante est un fait rarissime : Napoléon ne se serait pas précisément légitimé, si ses conquêtes n'avaient eu pour but que sa gloire, et non la défense et l'honneur du peuple français. Et surtout la gloire des modernes est une performance éventuelle et empirique, alors que celle de Néron est permanente, essentielle et légitimante : comme un dieu, Néron fait des exploits parce qu'il est éminent ; il n'est pas, à la façon d'un héros, devenu éminent pour avoir fait des exploits. Le soleil des Anciens (4) n'est pas celui de Louis XIV, qui a acquis *de facto* de la gloire pour s'être révélé, à la guerre, supérieur aux autres princes autant que le soleil l'emporte encore en éclat sur les autres astres réunis, *nec pluribus impar*. Le soleil antique, lui, ne fait pas de performances éventuelles : il rayonne par nature et, s'il fait des exploits, on n'en attendait pas moins de lui. Il brille pour lui seul et cela suffit à attirer vers lui les regards humains. Enfin son rayonnement est providentiel pour ces humains, qu'il réchauffe sans chercher même à le faire. Le soleil n'a pas besoin des hommes et le bien qui leur vient de lui découle de sa gloire automatiquement.

Amoureux de son pouvoir et persuadé qu'il est légitimé à régner parce qu'il est lui-même, c'est comme empereur que Néron se fait acclamer, mais pour

(3) Cette conception d'une excellence si évidente qu'elle n'a pas à faire ses preuves est l'antithèse de ce que diront les « miroirs des princes » au siècle des Antonins. Chez *Pline, Panég.*, le prince est un sénateur comme les autres, qui doit sa supériorité à des exploits ; s'il n'avait fait d'exploits, on ne le dirait pas supérieur (II, 8) ; dans les *Discours royaux* de Dion de Pruse, le roi ne se légitime comme bon que par les bienfaits qu'il fait aux gouvernés. Mais ce devoir de faire du bien aux gouvernés ne reçoit aucune détermination, ne définit pas une politique donnée ; c'est une sorte de formalisme des valeurs politiques ; tout se réduit à l'idée que le roi a des devoirs, ce qui consiste pour lui à ne pas s'abandonner à ses désirs et à ses passions. Ce formalisme permet de déterminer cependant un contenu : on reconnaîtra le Bien au fait qu'il coûte quelque chose au sujet éthique, qu'il exige un effort. Or les valeurs néroniennes sont aux antipodes de cette idée d'effort ; ce sont, pour ainsi parler, des valeurs d'épanouissement.

(4) On ne surestimera pas les mots de l'inscription d'Akraiphia : Néron, Soleil nouveau ayant brillé au zénith (*epilampsas*) sur la Grèce ; l'éloge était traditionnel (Quinte-Curce, X, 9, 3, 6) et se disait aussi de simples particuliers évergètes (inscription de Diospolis-Thèbes au temps de la grande Cléopâtre : Dittenberger. OGIS, n° 194, ligne 19).

des mérites qui ne sont pas fonctionnellement ceux d'un empereur ; il suffit que ces mérites soient les siens ; ces mérites devront s'imposer à tous comme autant de nouvelles valeurs, car un maître admirable a droit qu'on apprenne à l'admirer. Citons Malebranche : « Dieu ne peut agir que pour Lui, que par l'amour qu'il se porte à lui-même. Il a créé le monde à cause de la gloire qu'Il en devait retirer. Si la pensée de faire agir Dieu par pure bonté vous charme tant, d'où vient qu'il y aura vingt fois, cent fois plus de réprouvés que d'élus ? Ainsi l'amour que Dieu nous porte n'est point désintéressé en ce sens qu'il ait quelque besoin de nous ; mais il l'est en ce sens qu'il ne nous aime que par l'amour qu'il se porte à lui-même et à ses diverses perfections, que nous adorons par des jugements et des mouvements qui leur sont dus (c'est la gloire que nous donnons à Dieu). Nous jugeons souvent de la beauté des ouvrages de Dieu par l'utilité que nous en recevons, et nous nous trompons ; car ce que Dieu veut uniquement, c'est d'agir toujours le plus divinement qui se puisse. S'il arrivait en Dieu quelque changement, il en serait lui-même la cause ; l'efficace de ses décrets immuables n'est déterminé à l'action que par les circonstances des causes, que je crois devoir appeler occasionnelles ».

Tout le néronisme est là : le schéma malebranchien convient parfaitement à la philosophie politique d'un empereur mégalomane et artiste, car il aboutit à la conception la plus absolutiste qui soit du pouvoir ; comme le « créateur » tout-puissant du ciel et de la terre, l'artiste potentat existe par lui-même et n'agit qu'en fonction de lui seul. Néron ne tient son pouvoir que de lui-même puisqu'il est un génie ; comme génie, il est inamovible, ne pouvant faillir dans sa fonction : Dieu est providentiel parce qu'il est Lui, il n'est pas devenu dieu pour avoir bien rempli une fonction providentielle ; sa supériorité naturelle appelle une obéissance spontanée et joyeuse. La « gloire » du génie est donc une légitimité bien préférable aux autres légitimités politiques connues, par exemple à la force pure et simple, à la légalité ou à la succession dynastique, à l'exercice d'une fonction déléguée ou assumée dans l'intérêt de la collectivité ; car la force est un état de fait qui peut s'interrompre, la fonction peut être mal remplie et disqualifier son détenteur, la légalité est extérieure à celui qu'elle revêt du droit souverain et lui est par là supérieure. Tout ce qui se passe dans le monde relève du maître du monde et rien ne peut lui échapper ; le souverain ne se limite pas à quelque fonction, n'a pas de barrières à respecter ; les chansons que tous chantent et les spectacles publics dépendent de lui, non moins que l'annonce ou l'armée ; le « public » des spectacles lui appartient.

Voilà pourquoi Néron et Sihanouk s'exhibent en public ou font chanter leurs peuples. Le schéma malebranchien caractérisant l'artiste non moins que le souverain absolu, la philosophie politique de Néron est exactement exprimée par ce mot d'*artifex* par lequel il se définira lui-même au moment de mourir. Les véritables valeurs sont celles qu'un artiste reconnaît comme telles : ce n'est pas son public qui va donner des leçons à son génie ; au

contraire, le public a tout à apprendre de lui. Un artiste ne doit pas non plus se prostituer à son public, se comporter en fonction de celui-ci ; son devoir est d'être lui-même et c'est au public à se porter vers lui. Enfin le génie de l'artiste préexiste aux preuves qu'il en donne ; ce génie se révèle à l'occasion des concerts qu'il donne ou des commandes qu'il exécute et ne se règle pas sur ces *occasions*. Finalement, l'artiste ou le souverain absolu font du bien aux hommes, mais à la condition de n'être fidèles qu'à eux-mêmes. Néron est légitime s'il est Néron et nul autre. Dans le cas de Néron, le mot de « culte de la personnalité » est donc justifié à la lettre, alors que, dans le monde contemporain, il vaudrait mieux parler de culte de la fonctionnalité (étant un génie de la théorie dialectique de l'histoire, Staline était légitimé comme congénitalement le plus apte à remplir sa fonction).

La providence impériale découle de la gloire, déborde de sa plénitude, était assurée d'avance ; les événements qui surviennent en seront les occasions. On peut se représenter l'action politique de mille manières : exercer, par exemple, un contrôle continu sur les flux économiques, démographiques, voire touristiques ; ou encore, redresser périodiquement la barre, adapter l'Etat aux nécessités qui surviennent ; ou encore (et c'était la conception romaine, moins exigeante) maintenir en l'état une construction achevée, où surviennent des détériorations, ou l'améliorer sur des points singuliers : aller à droite colmater une infiltration de barbares, écraser une révolte à gauche, assécher là-bas le lac Fucin ou le lac Copais, rétablir une autre fois le pacte social établi qui se dégradait (par exemple, si des machines ôtent à la plèbe romaine les salaires de maçons auxquels elle avait droit). Ces occasions manifesteront chaque fois la gloire naturelle du souverain, qui porte au point le plus élevé la qualité d'homme en général et toutes les vraies valeurs humaines, ou du moins celles que Néron tient pour telles.

Si Néron a choisi les antivaleurs de son temps, ce ne fut pas simple royal caprice ; ce choix était impliqué par sa gloire, car les valeurs non molles entraînaient une conception plus humble de la légitimité du souverain. Dans les deux derniers livres que la mort lui a laissé le temps de publier, Michel Foucault a montré quelle conception, depuis l'époque d'Isocrate au moins, se faisaient d'un chef légitime les hommes libres, les notables, les nobles : seul mérite de commander à des hommes libres un homme qui sait se commander à lui-même, se contrôler, atteindre à l'autarcie, exercer sur sa personne l'autorité de la vertu, en un mot faire preuve de force ; à ce prix, la dissymétrie entre gouvernant et gouvernés s'efface : chacun commande à lui-même, se réprime lui-même, si bien que règne la seule autodiscipline et que le souverain n'est pas un tyran ; l'obéissance est alors exercice d'une autorité, pratiquée sur soi-même (Philostrate, II, 11), et la fierté civique est sauve. Ce qui ne faisait pas l'affaire de Néron. Autour de la « mollesse », fierté sénatoriale et gloire néronienne ont livré leur vrai combat.

Revenons sur la terre, mais pour y constater que l'utopie néronienne ne fut pas vaine phraséologie ni couverture idéologique passe-partout ; Néron fut renversé à cause d'elle, alors que, pendant qu'il s'y livrait, les choses n'en continuaient pas moins à aller leur cours accoutumé, moissons, impôts et administration. Il est vrai que l'utopie eut le temps de recevoir un début d'application : la magistrature impériale virait vers un sultanat, avec chambellans et sans une noblesse indépendante du prince. Dans d'autres parties de la population, l'utopie reçut un accueil enthousiaste et fonda une tradition, que Commode reprendra un jour très médiocrement. Les contorniateurs prouvent que le nom de Néron était encore populaire dans le peuple de Rome au siècle des empereurs chrétiens. Et surtout son souvenir fut à l'origine de révoltes millénaristes ; il y eut plusieurs « faux Nérons » et Dion de Pruse atteste, vers la fin du siècle, que beaucoup de gens croyaient que Néron était toujours vivant, et ils attendaient impatiemment son retour. L'utopie néronienne leur avait donc donné de grandes satisfactions morales : le néronisme n'est pas une légitimation comme les autres. Certes, pour partie, la légitimation par la gloire essentielle « sauve les phénomènes » monarchiques comme ferait tout autre légitimation : le roi sera auteur de tout bien et irresponsable du mal, puisqu'on ne reconnaît l'action d'une providence que dans les choses tenues pour providentielles. A Rome, le pouvoir impérial était à la fois une fonction, qui devait se justifier par ses heureux effets, et le droit personnel d'un maître irresponsable ; on conciliait la contradiction en considérant le pouvoir impérial comme une providence : tant que le prince était vivant, ses fautes étaient celles de ses ministres indignes ; il ne redevenait magistrat responsable qu'après sa mort, et on avait alors le droit de dénoncer rétrospectivement sa tyrannie.

Mais il demeure que la légitimation néronienne a soulevé des passions bien plus vives que d'autres, et pas dans les mêmes catégories sociales. Il faut préciser quelles satisfactions morales certains groupes sociaux y trouvaient, comment ces satisfactions peuvent compter aussi fortement, et comment elles peuvent se concilier avec le spectacle matériellement inchangé de la prose du monde politique. Malebranche se posait la question : la gloire de Dieu « fait le bien, ne veut point le mal », et pourtant « tel ou tel n'a pas de pain ». Eternel dédoublement entre la phraséologie du pouvoir et les réalités du même pouvoir ; ne le ramenons pas à de fausses entités trop génériques, que ce soit l'idéologique, comme on disait hier, ou le symbolique, comme on dit plutôt aujourd'hui ; le pouvoir politique est une espèce bien particulière et l'explication de ce dédoublement-là est non moins spécifique.

*

**

L'expérience que nous avons du pouvoir politique nous vient de deux origines bien différentes, dont la seconde est de l'ordre de l'interlocution.

L'idée de l'Etat est si vaste ou plutôt si abstraite qu'on n'en a jamais d'expérience concrète d'ensemble ; tout ce qu'on connaît, ce sont les impôts à payer, les amendes de stationnement, expérience de contribuable, de criminel ou de conscrit. Plus un sentiment général d'obligation éthique ou de contrainte matérielle, dont les limites avec la morale ou le hasard demeurent incertaines.

Il y a donc, d'un côté, ces expériences toujours partielles de l'Etat, ainsi que les rapports que les gouvernés entretiennent en conséquence avec ses agents, publicains ou ministres qui trahissent ses intentions. Mais, d'un autre côté, il existe une expérience bien différente, où l'Etat apparaît en entier et nous sollicite en personne ; c'est lorsque la patrie nous appelle ou que le roi promulgue ses décrets. L'Etat apparaît alors comme personnellement, mais ne peut le faire qu'en prenant la parole ; cessant d'être une expérience jamais totalisée, il devient une entité qui appartient au réseau des communications ; il prend la parole à la télévision pour un dialogue solennel avec les gouvernés, dialogue où sa prérogative est par ailleurs de monologuer.

L'expérience de l'Etat en ses effets pratiques n'a rien de transparent et il faut une théorie pour la tirer au clair ou la rationaliser. En revanche, le réseau des communications est immédiat, et chacun y connaît son interlocuteur ou plutôt y refait connaissance avec lui ; chacun y apprend du même coup quel droit de parler ou de se taire lui est imparté. Car la communication est un empire à elle seule, avec sa hiérarchie des locuteurs, ses droits inégaux à la parole, qui n'excluent pas des rapports de force qui les appuient, ses privilèges de pouvoir dire son mot, d'approuver expressément, encore qu'obligatoirement, d'avoir le droit de dire qu'on a compris, d'être tenu à avoir silencieusement compris, de n'avoir qu'un mot à dire ou d'avoir le dernier mot. Quand le prince entre ainsi en communication avec ses sujets et qu'il donne des ordres, la question n'est pas de savoir qui gouverne réellement (question bien obscure et spontanément non posée) : la seule question est de savoir qui a le droit de parler en souverain, les autres n'ayant que le droit d'écouter.

On peut saluer ici, si l'on veut, une personnalisation du pouvoir, mais à la condition d'en inverser les termes ; le pouvoir ne va pas se confondre avec un individu, c'est au contraire un homme qui vient prêter sa voix à l'entité locutrice qu'est d'avance un souverain ; Néron, candidat à Olympie, demeurerait le maître du monde aux yeux de tous et de lui-même. La sémiologie pragmatique est en train de nous apprendre que, dans les messages, la pensée que chaque locuteur veut exprimer peut peser moins ou importer moins que les différents rôles de locuteurs, qui sont fait d'avance, et le message peut se réduire à manifester ces rôles. L'individu qui vient jouer le rôle de souverain s'éclipse dans ce rôle.

Que le souverain prenne ainsi des traits personnels, seraient-ils ceux d'un simple président de république, ce n'est pas là « charisme » ; cela répond seulement à la nécessité la plus simple : l'Etat ne peut apparaître comme tel qu'en entrant dans la communication. Quelque agrégat que forment les pouvoirs réels, si dispersés qu'on ne sait pas qui commande au fond ni ce que ce mot voudrait dire et pas davantage pourquoi tous obéissent en général, il demeure que quelqu'un doit transmettre les ordres, les rendre effectifs ; c'est cela, un chef, c'est communicationnel : il transmet et promulgue les décisions (je ne sais plus, dans le moment présent, si les doctes appellent cela illocution ou perlocution).

Les gouvernés connaissent donc le souverain sous deux formes : ils obéissent à mille obligations dispersées et ils reconnaissent la voix sans réplique du chef. Ce chef prend à leurs yeux une stature géante et comme anthropomorphique ; il semble aussi puissant que le langage qu'il tient. Ce que la subjectivité des gouvernés, humble ou plus fière, attend du grand locuteur, ce sont évidemment des phrases, des attitudes symboliques. Pendant ce temps-là, le publicain et la disette continuent, mais cela n'inflige pas de démenti aux phrases du roi. Les intérêts matériels sont une chose, l'exigence de pouvoir se respecter soi-même en se montrant bon citoyen, ou en entendant le roi donner ses ordres comme d'égal à égal, en est une autre : la communication met en jeu des intérêts non matériels, ceux de la subjectivité. Celle-ci veut avoir, par exemple, la satisfaction morale de savoir que le roi est maître de lui-même, qu'il aime paternellement ses sujets aimants ou que le vrai souverain est le peuple. Peu importe que la bonté du roi ne se traduise par rien : chacun sent obscurément que les intérêts moraux et les intérêts matériels font deux, si bien qu'au fond personne n'attend généralement merveille d'un gouvernement.

Encore faut-il que le grand locuteur ne se démente pas lui-même. Son rôle étant fait d'avance, il n'a pas à prouver que, par exemple, il fait le bien et ne veut pas le mal : ses bonnes intentions sont présumées, tant qu'il ne les dément pas. Il doit se garder aussi de confondre l'interlocution et les effets pratiques de la souveraineté. Or c'est ce que Néron fit à Olympie. Nous pouvons alors préciser où est l'irréductible bizarrerie que présente sa conduite, même après qu'on ait compris que Néron fut tout autre chose qu'un cabotin couronné ; la bizarrerie fut de prendre les métaphores au pied de la lettre ; Apollonios de Tyane ironisait sur ce maître du monde qui se soumettait à la discipline des concours et risquait de recevoir les coups de fouet des mastigophores chargés de la faire respecter par les candidats. Le grand interlocuteur doit présumer de son droit d'avoir le dernier mot, il ne doit pas le faire tester sous couleur de le légitimer. La conduite de Néron rappelle celle d'un autre « César fou », le calife Al Hâkim, dont on me dit qu'il régna au Caire vers l'an Mil et qu'il prenait à la lettre le devoir de pauvreté du califat, si bien

qu'il se vêtail de haillons et faisait mille autres étrangetés. Néron aimait passionnément le pouvoir, mais n'avait pas de sens politique.

On sentira bien cette incongruité, si l'on se demande ce qui se serait passé au cas où Néron aurait eu un successeur qui continue son utopie. Ce successeur avait peu de chances d'hériter des talents artistiques de Néron. Alors il aurait transformé le test des concours grecs en une cérémonie symbolique, comme les vieilles monarchies en connaissent tant ; pour parler comme Max Weber, il y aurait eu routinisation du charisme. Dans un rituel d'intronisation, le successeur de Néron se serait, par exemple, exhibé sur un char, un instrument de musique à la main.

*

**

Aux yeux de certains groupes sociaux du moins, il était impossible d'obéir à un souverain qui ne respectait pas son rôle, sans qu'on perde soi-même la face ; « Néron, à Olympie, oublie sa propre dignité et celle des Romains ; et que dire des malheureux, réduits à vivre sous l'autorité d'un tel déchet humain ! » (Philostrate, V, 7). Nous sentons ici quels intérêts ont fait maudire ou adorer Néron : ceux de la subjectivité.

Un sujet, c'est un être attaché à sa propre identité par la conscience ou la connaissance de soi. Supposons que ce sujet, en ce sens philosophique du mot, soit également un sujet au sens politique ; soit le sujet de quelque roi. En ce cas, il n'obéira pas comme sont présumés le faire les animaux, il ne sera pas une bête du troupeau ; mais il pensera quelque chose de son maître, et aussi de lui-même comme sujet obéissant ou indocile ; il attachera du prix à l'image qu'il a de lui-même. Pour garder la face, il pourra se révolter ; il pourra aussi, et même plus souvent, obéir encore davantage. Lorsqu'un individu est ainsi atteint dans sa propre idée de lui-même, sa relation avec la puissance « publique », ou plutôt avec son interlocuteur souverain, est alors analogue à celle qu'il aurait avec un autre individu qui l'aurait humilié, « éclaboussé » ou, au contraire, confirmé dans sa fierté. De nos jours, le corps électoral, en France et, encore récemment, aux Etats-Unis, exige d'un candidat à la présidence qu'il ne soit pas divorcé ; la subjectivation est une réalité qui échappe autant à une politologie qui part des fonctions de l'Etat qu'à une politologie qui part des intérêts de classe.

Et pourtant les guerres de religion, au seizième siècle, cette révolte des chrétiens instruits, autonomes, lecteurs de la Bible, contre l'autorité pastorale de l'Eglise catholique, ont fait couler plus de sang que, trois siècles plus tard, le mouvement ouvrier. Car la subjectivation est un enjeu politique aussi important que les intérêts sociaux, économiques, nationaux, ou que le partage du pouvoir ; comme ces intérêts, cet enjeu peut exiger des satisfactions fort

substantielles et nullement phraséologiques. D'ailleurs, l'homme étant un individu, plus d'une révolte due à l'inégalité « sociale » a un aspect au moins de subjectivation ; on connaît, au siècle dernier, l'idée de dignité ouvrière, qui comportait, pour le militant ouvrier, le devoir de s'élever lui-même en instruction et en moralité.

La relation de gouvernés à gouvernant n'est jamais un rapport de pure oppression, en ce sens que la subjectivité des gouvernés réagit de quelque manière : selon la capacité qui leur en est laissée, ils concluent un arrangement avec eux-mêmes, veulent croire que le roi est bon et que la faute en est à ses ministres, sinon ce serait à désespérer de tout, ou encore ils se révoltent contre un « style d'autorité » : et ils le feront, même en l'absence de motivations sociales et économiques. La majorité des conflits politiques à Rome avait pour enjeu la subjectivation (le partage du pouvoir ou des privilèges économiques ne venant qu'en second rang). En effet, en politique, on est actif là même où on obéit ; on appelle pouvoir ce qui conduit des conduites, disait Foucault ; se conduire, c'est faire de soi-même ce qu'on reçoit l'ordre de faire : ce ne sont pas les satellites du tyran qui nous mettent les bras et les jambes dans la position adéquate. Alors, à quel titre fais-je ce qu'on me fait faire ? La réponse varie d'un groupe à l'autre, et la fierté, qui exige quelque symétrie entre gouvernant et gouvernés, n'est pas l'exigence universelle ni même la plus répandue ; une humble fierté peut exiger de n'obéir qu'à un maître congénitalement plus grand.

Dans les différents groupes qui composaient la société impériale, l'utopie néronienne a eu, pour enjeu le plus fréquent, la subjectivation ; le partage du pouvoir, ou l'éventualité d'un repartage, a joué un rôle moindre ; les privilèges économiques n'en ont joué à peu près aucun.

Passons sur les réactions des trois quarts de la population, masses paysannes dont nous ne savons pas grand chose, bourgades rurales où l'on ne savait même pas ce qu'était une tragédie et où les « bonnes nouvelles » des succès de Néron tombaient dans l'incompréhension (Philostrate, V, 9), à en croire du moins les rieurs (mais nos sources sont réticentes sur la possibilité d'un millénarisme populaire ; des textes tels que Tacite, *Annales*, IV, 27, laissent pourtant pensif). Notre documentation éclaire surtout l'attitude de la plèbe de Rome, de la « classe moyenne », des notables municipaux, de la noblesse d'Empire.

1) Un plébéien est quelqu'un qui achète son pain jour après jour ; le flux monétaire qui lui passe par les mains est si maigre qu'il ne peut stocker la moindre avance de nourriture (Tacite, *Hist.*, IV, 38, 2). Si l'ensemble des plébéiens s'identifie fictivement à ce peuple romain qui est maître du monde, la plèbe n'en est pas moins réduite à une passivité docile ; l'oligarchie républicaine ne lui laissait que le devoir d'obéir et de se prêter à la grandeur

de Rome ; la plèbe était simple objet de cette politique de grandeur. On comprend que cette plèbe soit devenue profondément monarchiste, lorsque l'autorité impériale s'imposa, en rivale plus heureuse, à l'oligarchie républicaine. L'oligarchie faisait sentir à la plèbe son autorité condescendante ; l'empereur, lui, est placé si haut que la question d'une supériorité relative ne saurait se poser : on peut lui obéir sans humiliation. La plèbe rationalise son amour pour le roi et sa haine des nobles en répétant que les oligarques n'ont su employer leur autorité que pour se déchirer entre eux, en des guerres civiles auxquelles le régime monarchique a pu seul mettre fin (Josèphe, *Ant. Jud.*, XIX, 3, 228).

Or, avec les monarques, la plèbe romaine a une relation directe, privilégiée, qui se coule dans le modèle des relations de famille et de clientèle et dont elle se donne à elle-même la preuve en acclamant fanatiquement l'empereur ; quand Néron rappela à lui son épouse Octavie, la foule descendit dans la rue pour manifester sa joie. On s'écrase sur le passage des princes et princesses, on pleure de joie aux heureux événements dans la famille impériale, on hue les traîtres et on jette leurs cadavres au Tibre, on va jeter des pierres sur les temples des dieux qui n'ont pas protégé l'empereur ou les siens. Sublime porte-parole de l'Etat, l'empereur semble régner plutôt que faire une politique ; lui ne fait pas sentir à la plèbe qu'elle doit se plier et obéir patriotiquement. Au contraire, il a avec les plébéiens une relation qui se réduit à l'expression de cette relation même : la politique se ramène à l'existence d'un lien affectueux entre le maître du monde et ses humbles fidèles. Loin d'offusquer la plèbe, la mégalomanie de Néron est pour elle un objet de fierté ; en lui prouvant verbalement leur affection, les empereurs tiraient la plèbe du néant politique où la plongeait la hiérarchie des ordres entre lesquels était divisé le corps civique ; plus grand sera le maître qui la distingue, plus elle sera flattée ; dans le ménage à trois que forment le prince, la noblesse et la plèbe, plus la noblesse sera humiliée et plus la plèbe triomphera. Puisque Néron veut se rendre populaire en donnant des spectacles, c'est donc qu'il ne tient pas pour néant les sentiments de la plèbe à son égard.

Il faut bien comprendre ce que signifie l'importance des spectacles dans la politique romaine ; davantage qu'une satisfaction matérielle ou qu'une partie d'une culture propre à la plèbe, ils sont l'expression d'un droit et ils donnent lieu à un stéréotype social dédaigneux : « la plèbe qui ne se soucie que de son pain et du Cirque ». Les spectacles sont bien plus qu'une redistribution matérielle d'avantages en nature ; ils font passer quelques bonnes heures (au prix de longues heures de queue, la nuit qui les précède), mais l'importance qu'y attache la plèbe est hors de proportion. Ils n'appartiennent pas non plus à quelque culture spécifiquement populaire, tenue à mépris par la culture distinguée : tout le monde allait aux spectacles ; Mécène, Horace ou Cicéron suivaient les matches avec beaucoup d'intérêt. Mais cette passion générale n'était tenue pour caractéristique que dans le cas de la seule plèbe : nobles et

notables sont présumés suivre les spectacles par goût personnel bien compréhensible, mais la plèbe est censée le faire en vertu de quelque trait de son essence sociale. Et pour cause : ce qui n'est chez les notables qu'un plaisir est à ses yeux un droit, le seul droit politique qui lui reste encore et qui la distingue du néant ; les nobles, de leur côté, ne le réaffirment que plus : la plèbe n'a guère que ce droit, et le prix qu'elle y attache visiblement confirme le peu de chose qu'elle est. La passion pour les spectacles devient ainsi une caractéristique d'essence ; la plèbe comme telle se définit par la passion que, toute entière, elle a pour les spectacles et qui épuise sa définition : par opposition à la « partie saine du peuple, liée d'intérêt aux grandes familles », la « plèbe en haillon est accoutumée aux spectacles et aux théâtres » et cette plèbe, ajoute Tacite (*Hist.*, I, 4) est acquise à Néron. Poussant plus loin le stéréotype, Josèphe ne prête la passion des spectacles qu'aux adolescents et aux femmes de la plèbe (*Ant. Jud.*, XIX, 1, 130), ces deux tribus indociles qui sont en marge de la plèbe elle-même.

Enfin le faste de Néron, la splendeur de ses palais et de ses festins, la licence de ses amours le rendent populaire ; les tyrans font ostentation de leur bonne vie, écrivait Aristote, et le peuple les en admire. Ce luxe princier révélait à la fois que Néron était d'une essence supérieure et, par là, légitime, et qu'il était un homme comme les autres. M. Castan, l'historien bien connu, a bien voulu me citer un texte moderne curieux : l'avocat Barbier notait dans son *Journal* que, lorsque le jeune Louis XV commença à manifester quelque intérêt pour le beau sexe, le peuple de Paris en fut heureux : le futur roi n'était donc pas un être mystérieux et redoutable, mais un homme comme les autres ; le lit et la table sont des plaisirs que le peuple peut comprendre. Néron renouvelle la « bonne vie sans pareille » et le dionysiasme d'Antoine et Cléopâtre (Y. Perrin).

2) La partie saine du peuple, que Tacite oppose à la plèbe, est une classe moyenne dont on parle peu ; son étude reste à faire. A mon avis, si l'on essaie de penser à ce qu'elle pouvait penser, on estimera que Néron a eu parmi elle beaucoup d'opposants, mais aussi ses partisans les plus réfléchis. Cette classe est assez favorisée et instruite pour que ses différents membres aient des opinions personnelles différentes.

Classe moyenne par la place qu'elle occupe entre la plèbe et les notables et nobles, mais non par son ampleur ; elle ne devait guère représenter qu'un vingtième de la population totale, mais elle formait une fraction plus importante de la population des cités, où elle se concentrait ; elle est composée de citoyens et (sauf en pays grec) d'affranchis de riches personnages. La composent ceux qui disposent de la possibilité économique de stocks, de réserves, d'instruments et d'esclaves ; un tavernier qui va acheter chez le boucher une seule côtelette de porc, et à condition que son client la lui paie d'avance, est un plébéien ; mais ce boucher appartient à la classe moyenne, puisqu'il peut acheter un porc tout entier. Etre marchand de vin, c'est avoir assez d'argent

pour acheter le vin par tonneaux. Posséder les outils d'un meunier-boulangier, avoir des esclaves ou des bêtes pour les mouvoir, fabriquer d'avance des chaussures et les stocker au lieu d'attendre une commande, c'était déjà être riche. Ces riches vivent à Pompéi dans les maisons les plus petites (environ 200 m²), alors que taverniers ou petits cordonniers logent dans la pièce unique qui leur sert aussi de boutique.

Un illustre représentant de la classe moyenne est saint Paul et c'est dans cette même classe qu'il recrutait ses disciples (un beau livre de Wayne Meeks vient de nous l'apprendre), et non parmi « les pauvres et les esclaves » ; c'est aussi pour cette classe que saint Paul écrivait. Que l'on regarde les peintures pompéiennes ou les reliefs funéraires où un patron est représenté au travail parmi sa domesticité, dans sa belle boutique ; on comprendra alors ce qu'on n'avait pu comprendre jusqu'à présent : comment saint Paul a pu à la fois être d'une famille assez prospère pour avoir reçu le titre de citoyen romain et savoir lire et écrire, mais aussi, en cas de besoin, travailler de ses mains à fabriquer des tentes, ce qui était le métier de ses parents (leur maison et fabrique devait ressembler à la *tessitoria* de Minucius à Pompéi, ou à la maison et officine IX, 2, 1-2) (5).

Ces gens sont allés à l'école jusqu'à douze ans ; la rhétorique leur échappe, la prose d'art est trop difficile pour eux (cette prose d'art des auteurs classiques, encore plus éloignée du style courant que l'est la prose littéraire moderne) ; en revanche, ils lisent et comprennent des textes écrits plus simplement : romans point trop littéraires (Xénophon d'Ephèse, plus tard l'*Historia Apollonii Tyrii*, mais non Apulée), poésie sans mots rares (sinon quelques réminiscences homériques). Pareille poésie, ce sont par exemple les *Oracula Sibyllina*, or chacun sait que ces oracles sont des prophéties de messianisme politico-religieux ; l'*Apocalypse* et les lettres de saint Paul sont aussi de ces textes pour demi-lettrés, qui y puisent des opinions neuves et personnelles (6). Pour Norden, saint Paul était typiquement un écrivain de la littérature « populaire ».

En tant que classe, ces individus prospères sont aussi conservateurs que la noblesse, et Tacite le dit ; mais leur intérêt social n'est pas tout pour eux : ils ont des idées, et une subjectivité plus libre que celle de la noblesse farouchement attachée à ses privilèges politiques ; eux ne sont pas des privilégiés, sans être des humiliés comme les plébéiens. Ils sont disponibles, s'ils ont un peu d'imagination. S'il y eut une couche potentiellement révolutionnaire à Rome, ce fut celle-là ; pendant que saint Paul y trouvait ses disciples, Néron a dû y trouver des partisans.

3) Les milliers de cités qui composent l'Empire et où vit cette classe moyenne ont à leur tête une élite de notables locaux. Par force et par intérêt,

(5) Voir aussi Overbeck-Mau, *Pompeji in seinen Gebäuden...*, p. 486.

(6) De même, les pamphlets antiromains que sont les Actes des Martyrs Païens (*acta Alexandrinorum*) ont été rattachés par Reitzenstein à la littérature populaire.

ces cadres sont loyaux envers l'empereur, s'appellerait-il Néron, mais subjectivement le néronisme les humilie et les éclabousse. C'est à eux que sont adressées les « bonnes nouvelles » qui leur ordonnent de faire célébrer les victoires de Néron dans leur cité ; ils obéissent, mais en serrant les dents.

A la différence de la classe moyenne, ils sont aussi une classe politique dirigeante. Le néronisme ne menace nullement cette autorité qu'ils ont sur leur cité, mais il humilie l'idée d'eux-mêmes qu'ils tirent de leur pouvoir. Ceux d'entre eux qui habitent la Grèce ont dû être partagés entre leur vif patriotisme ethnique, qui se réjouissait de la libération de l'Achaïe, et leurs intérêts de subjectivité, menacés par la gloire et l'immoralité de Néron ; il en est résulté une littérature de pamphlets qui nourrissaient leur hésitation (il en subsiste le *Néron ou le percement de l'Isthme*, attribué fausement à Lucien). Certains d'entre eux ont dû finir par se rallier au faux Néron qui souleva l'Archipel (de même qu'à la génération précédente d'autres avaient suivi un faux Drusus, fils prétendu du prince philhellène Germanicus).

Il leur a fallu pour cela vaincre leur humiliation. La règle voulait que, lorsque l'empereur donnait des ordres à la noblesse ou aux notables, il affectât de paraître donner de simples conseils et qu'il prît le ton libéral de bonne compagnie qu'ont entre eux les interlocuteurs des dialogues de Cicéron (Peter Brown) ; quand ce ton changera et deviendra autoritaire ou sublime, commencera ce qu'on a longtemps appelé le Dominat ou le Bas-Empire. Nous ignorons quel ton prenait Néron, encore que l'inscription d'Akraiphia prouve qu'en d'autres circonstances sa magnificence était théâtralement sublime. Mais, plus encore, l'utopie de Néron et ses exhibitions n'étaient à leurs yeux qu'un exemple de ces « bizarreries presque inséparables du trône » (comme le disait Massillon au jeune Louis XV), qui prouvent qu'un prince n'est pas maître de lui-même. Et l'on sait qu'un prince qui ne sait pas commander à lui-même est un tyran ; le « style » de son autorité, sinon son contenu, sera intolérable pour quiconque mérite l'appellatif d'homme libre.

Un autre enjeu est la respectabilité, éclaboussée par l'assassinat d'Agrippine (cruauté inutile que le goût bien romain de la vengeance peut seul expliquer) et autres drames de sérail comme en avait connu la royauté hellénistique, par les excès de toute espèce et par la vie « festive » (Y. Perrin) que Néron fait mener à sa ville de Rome ; l'existence de ce foyer d'antivaleurs les choque personnellement. Leur horreur pour les vices privés du prince est politique. à sa manière ; selon eux, la politique n'est pas un domaine purement technique, mais se fonde dans la morale civique : ce sont d'honnêtes gens, qui n'ont d'autre politique que de l'être, et qui n'aiment pas qu'on fasse de la politique et qu'on innove. Toutefois, on aurait tort de réduire cette respectabilité à une politique conservatrice et de n'y pas distinguer aussi une autre instance, l'image de soi ; ces honnêtes gens seraient choqués de devoir obéir à un prince immoral, celui-ci serait-il par ailleurs le meilleur technicien de la plus conservatrice des politiques.

Car un troisième enjeu apparaît ici, l'universalisme des valeurs ; il s'oppose à la dissymétrie plébéienne. La plèbe tolère ou même appelle une relation dissymétrique avec le maître ; elle admet que ce grand personnage est assez puissant pour tout se permettre ; les notables, eux, tiennent leur classe pour universelle, se sentent moins nobles et élevés que purement hommes (pareils à l'homme dont parlaient alors les philosophes) et veulent que leurs valeurs soient celles de tous sans exception. Un lointain foyer de scandale les choque moins par ses éventuelles conséquences pratiques que par l'accroc à un principe. Dès qu'un empire, une classe ou un individu se sait ou se veut puissant, sa volonté de puissance exige que règnent partout les valeurs qui lui sont chères et que le monde soit à son image ; il est souvent difficile de fixer le point où cet espèce d'impérialisme cesse d'avoir des mobiles « rationnels » et devient une peur de perdre la face à ses propres yeux si sa puissance était méconnue, serait-ce aux antipodes.

4) Les enjeux des notables sont *a fortiori* ceux de la noblesse sénatoriale ; mais, en outre, celle-ci est menacée en ses privilèges ; le « sultanat » qui commence à prendre figure risque de lui ôter l'exclusivité des fonctions les plus hautes et les plus profitables, de lui préférer l'ordre équestre et les affranchis impériaux ; au mieux, elle ne sera plus qu'une noblesse de service, qui n'a pas de racines propres et n'existe que par la grâce du prince. Toutefois, pour expliquer cela, il faut remonter au tout début du règne, maintenant que nous en avons narré l'épisode final ; on se souvient que ce début fut aussi étonnant que sa fin.

*

**

Depuis la fondation du principat, l'empereur et la noblesse se disputaient moins le pouvoir, quoi qu'on prétende, qu'ils n'avaient peur l'un de l'autre : fausse agressivité née d'une crainte mutuelle. Or le début du règne de Néron vit naître un immense espoir de désarmement ; on allait pouvoir en finir avec ce malentendu et se faire désormais confiance, et il en fut bien ainsi les dix premières années (7). Mais arriva ce que nul ne pouvait prévoir : l'utopie.

(7) Il y a terreur et terreur. Entre 59 et 65, avant le complot de Pison, Néron fait tuer, discrétionnairement et sans délation pénale, des seigneurs dont la puissance est pour lui un danger (Tacite, XIV, 57-58 ; XV, 35) ; sa politique révolutionnaire faisait craindre une épidémie de dénonciations d'opposants (Philostrate, IV, 39 ; V, 7) et peut-être ses préfets du prétoire faisaient-ils régner à Rome un régime policier (IV, 44). Cette terreur « révolutionnaire » n'est pas la même chose qu'une épidémie de « purges » sénatoriales, comme sous Tibère et Claude : la terreur antisénatoriale ne commence qu'après 65. Une notice sinistre de *Pline*, N.H., XVIII, 35, n'est pas datée. En 64, les chrétiens, victimes d'une psychose collective, auraient dû être jugés par le préfet de la Ville ; le prince a appelé leur affaire à lui, mais leur condamnation n'a rien de spécifiquement néronien (aussi bien *l'institutum Neronianum* en la matière a-t-il servi de précédent à deux siècles de persécutions). De la notice de Pline le Naturaliste, on rapprochera l'Euboïque de Dion de Pruse, VII, 12, où un riche propriétaire de troupeaux est mis à mort par « le roi », qui confisque ses biens ; si l'on prête attention à la chronologie du récit, on verra que ce roi n'est pas Domitien, mais bien Néron.

L'hypothèse d'une peur mutuelle nous semble être le seul moyen d'expliquer les vagues de « purges » du Sénat par les empereurs, qui ensanglantent le premier siècle. Le pouvoir impérial craint des conspirations et surtout il doute de lui-même : le prince s'imagine que la légitimité de sa monarchie n'est pas franchement acceptée par les sénateurs, ses anciens pairs ; sa peur et les purges trahissent au fond sa mauvaise conscience ; Tibère a vécu ce malaise jusqu'à la névrose. Hérode, lui aussi, sentant qu'il était pour les Juifs le valet de Rome, « croyait la suspicion universelle nécessaire à sa sûreté » et massacrait préventivement (Josèphe, XVI, 8, 236). Quand le jeune Néron monte sur le trône, tout le monde aspire à prendre une bonne résolution collective (clôre l'abîme des révolutions, en 1815 ; des guerres européennes, en 1945 ; des purges, dans l'URSS de 1956 ; des guerres civiles, dans l'Espagne actuelle) ; la monarchie impériale sera acceptée sans arrière-pensée ; en échange, on ne verra plus de sénateurs envoyés à la mort moins comme conspirateurs en puissance qu'à cause des idées déplaisantes, encore qu'inoffensives, qu'ils roulaient dans leur tête sur le prince.

Trois remarques préalables. Le patriotisme du groupe dirigeant romain, sous la République, était moins une fidélité à l'Etat, à la cité, au pays, qu'un attachement passionné à l'appareil d'Etat lui-même, au Sénat, c'est-à-dire à un nœud d'intérêts, de carrières et de fidélités ; petit groupe tout-puissant, passionné pour lui-même et pour ce qu'il fait, qui est en proie à une « dynamique de groupe » à laquelle aucun « amour du pays » ne fait contrepoids. La conséquence de ce patriotisme de spécialistes fut quarante ans de guerres civiles. Les pays actuels du Tiers-Monde offrent plusieurs exemples de ce patriotisme très particulier.

Le même Sénat accepta, quoi qu'on pense, la monocratie qui sortit des guerres civiles : il n'était pas de force à lutter, il sentait aussi qu'il sombrerait dans le désastre universel, et puis le peuple était devenu monarchiste. Un pas était franchi ; le principat était inéluctablement légitimé et le Sénat lui aussi le tenait pour tel. Il ne faut pas croire que la vieille oligarchie sénatoriale vivait encore à l'heure républicaine ; quand elle évoquait romantiquement l'époque de sa « liberté », elle ne subissait pas le poids de son passé dans le présent, mais évoquait en termes surannés un nouveau problème très actuel ; ce problème n'était pas la légitimité du prince, mais l'avenir du Sénat lui-même : le prince saura-t-il respecter les droits non moins légitimes de cette noblesse sénatoriale qui existait indépendamment de lui ? Saura-t-il pratiquer cette « autorestriction vertueuse » dont parle Alain Rouquié, sans laquelle aucune stabilité politique n'est possible ? Tout tenait à cela ; le Sénat a accepté la monarchie, mais n'est pas sûr de pouvoir se fier au prince, qui le sent bien et qui pratique contre le Sénat l'agression préventive.

Troisième remarque : nous parlons du Sénat, mais mieux vaudrait parler de noblesse sénatoriale. Pour un moderne, les mots de conflit entre l'empereur et le Sénat évoquent fatalement l'idée de lutte entre un président et une

assemblée, un roi et son Parlement, d'un conflit pour le partage du pouvoir. En réalité, le Sénat n'est que l'émanation « interlocutrice » de la noblesse sénatoriale, qui se réunit en corps à des fins cérémonielles où elle teste sur des symboles les dispositions du prince à son égard ; et l'enjeu du conflit n'est pas le pouvoir de l'assemblée, mais le respect des privilèges de la noblesse, qui veut rester la seule pépinière de la haute administration et, plus encore, s'il est possible, exister par elle-même, être fidèle au prince plutôt que lui obéir à proprement parler, et constituer ainsi une entité qui, à défaut de gouverner, n'est cependant pas confondue avec les gouvernés : c'est cette position exorbitante qu'elle désigne lorsqu'elle semble parler de l'antique liberté. Mais ce qu'elle désire désormais n'est plus le pouvoir ; il serait aisé de montrer que, loin de le disputer au prince, elle le fuit dans les occasions, sentant bien qu'elle se lancerait dans des complications sans issue. La *libertas* nouvelle qu'elle exige est la *parrhèsia*, le droit de parler sur un ton libéral, dans des occasions cérémonielles, à un « bon » empereur qui lui répond avec courtoisie et la confirme ainsi dans sa position. Le Sénat était aussi impuissant sous les bons princes, qui s'adressaient à lui de pairs à pairs, que sous les mauvais ; mais la politesse du prince était un indice qui prouvait qu'il respecterait la *libertas* de la noblesse, réunie en Sénat pour l'entendre. Le prince n'était pas du tout tenu de se conformer aux conseils du sénat, mais il devait les demander ; cela suffisait à prouver qu'il n'entendait pas que, sous lui, tout soit peuple et que la noblesse doive rentrer dans le rang.

Les princes sont légitimes aux yeux de la noblesse, même s'ils n'osent pas toujours le croire, mais la noblesse n'est jamais assurée de sa propre légitimité aux yeux du prince et elle n'a pas tort, car l'autorestriction du prince, le refus du sultanat, ne s'imposait pas avec la force d'une tradition devenue une seconde nature. On mesure l'abîme qui sépare Rome de notre Ancien Régime, où le roi n'envisageait même pas que sa chère noblesse ne soit pas la chair de sa chair ; c'est pourquoi l'Ancien Régime n'a guère connu l'équivalent des « Césars fous » et des « purges ». Pourquoi cette différence ? Parce que l'histoire est faite d'*habitus*, de traditions, de mentalités, de non-dit, d'arbitraire, qui, quel que soit leur nom, s'imposent sans qu'on le sache et qu'on ne peut s'imposer à volonté : on ne peut volontairement décider d'obéir involontairement à une tradition, même si on le souhaite. Mais, par bonheur, il arrive parfois qu'on s'aperçoive tout à coup que ce que nous aurions voulu s'est voulu tout seul en nous et que, comme on dit, une page est tournée. Et précisément, lorsque le jeune Néron monte sur le trône, tout le monde pense pouvoir croire que la page de la peur mutuelle est tournée et que le nouveau prince a l'autorestriction dans le sang, cette autorestriction que Sénèque appelle « clémence ».

*

**

Si l'analyse qui précède est exacte, le *De clementia* prend tout son sens, et

d'autres textes encore attestent cette vague d'espoir au début du règne ; espoir justifié partiellement : onze années passeront sans que Néron fasse tuer de sénateur et encore faudra-t-il, pour qu'il songe à le faire, une conspiration visant à assassiner le prince pour crime d'utopie, d'antivaleurs et de sultanat, quelques mois avant le départ pour la Grèce.

Néron régnait depuis quelques mois quand parut le *De clementia*, où Sénèque expose indifféremment quel prince est Néron et quel prince il doit être : un juge qui fait preuve de modération, un roi qui ne se venge pas de ses ennemis ; la fonction judiciaire tenait-elle donc tant de place dans le métier d'empereur ? Oui, car Sénèque songe avant tout aux procès de lèse-majesté, arme judiciaire qui permettait aux empereurs d'accabler les opposants. L'exemplification confirme que tel est bien le sous-entendu ; les allusions aux complots, aux sénateurs, au devoir d'être plus clément envers les grands personnages (voir surtout les chapitres IX fin, XII, XIII, XVI, XVII, XXIII), sont si nettes que l'intention générale de ce traité de circonstance est évidente. Sénèque ne prononce pas le mot de Sénat ; aussi bien le problème des relations du prince et du Sénat n'existe-t-il qu'aux yeux des modernes ; mais il parle des sénateurs, qui lui fournissent presque tous ses exemples de clémence impériale. Un fait non moins énorme est le bruit que fait dans le traité le mot de *rex* : Sénèque n'hésite pas, sous couleur de philosophie hellénique, à identifier Néron au « bon roi » hellénistique ; la royauté est une création de la nature elle-même (XXVI), la clémence fait la distinction entre ce roi et un tyran, la monarchie césarienne équivaut à la République (XI). Néron sera un bon roi — ce mot même ne sera plus insupportable aux oreilles romaines — s'il ne tue pas de sénateurs, et il n'en tuera pas : on sait quel est son caractère, quelle a été sa conduite à ce jour, si bien qu'on augure une ère nouvelle et qu'on ne songe même pas à comparer le début de ce règne à d'autres époques qui parurent pourtant heureuses, le règne d'Auguste ou le début de celui de Tibère ; on peut tout espérer, ajoute Sénèque, d'un prince dont la vie a toujours été innocente. De fait, ce que l'ancien précepteur de Néron appelle clémence est moins le contraire des rigueurs de la loi que de la cruauté et de la colère d'un individu (8).

(8) La clémence selon Sénèque, qui écrit au lendemain du règne de Claude, a un aspect plus large que la fin des purges sénatoriales, mais cet aspect aurait exigé une trop longue étude. Un des grands problèmes du premier siècle (qui s'oppose par là à celui des Antonins) est la tendance des empereurs (s'ils ne cultivent pas l'« auto restriction vertueuse ») à évoquer devant eux certains procès au lieu de les laisser au Sénat, au préfet de la Ville, au préteur, au gouverneur, au consul (Tacite, XI, 5 ; Philostrate, livre VII) ; s'ils évoquent ainsi un procès et le détournent des voies ordinaires de la justice, c'est parce qu'ils se sont persuadés qu'il y avait lieu de sévir, qu'un scandale ou un complot devait être réprimé ; en d'autres termes, l'empereur présume coupable tout accusé dont il évoque le cas devant lui ; c'est le règne de la terreur judiciaire. L'opposition entre le rôle punisseur que jouaient certains empereurs et la « clémence » d'autres empereurs importait autant, à cette époque, que pour nous celle de l'arbitraire des dictatures policières et du respect démocratique des droits de l'homme. L'empereur peut ainsi châtier des sénateurs, mais aussi n'importe qui, chevalier ou riche pérégrin, qui lui paraît comploteur ou coupable d'immoralité. S'il choisit le parti de la terreur judiciaire, ce peut être parce que lui-même prétend exercer un sultanat absolutiste (Domitien), ou parce qu'il a une peur névrotique du Sénat (Tibère), ou parce qu'il voit toutes choses par les yeux de son entourage (Claude, qui y gagna sa réputation de sottise : il exerçait la terreur sans profit pour lui-même). En d'autres termes, un point d'organisation judiciaire (l'empereur peut

A Rome comme ailleurs, tout nouveau règne devait passer pour le début d'un âge d'or, et l'on ne fera pas un sort à l'églogue I de Calpurnius ni aux Poèmes d'Einsiedeln, qui qualifient *d'aurea regna* la nouvelle ère, où les bergers n'ont plus d'autre heureux souci que d'avoir des chagrins d'amour (*curae*), car tel paraît être le sens tout simple du second des *Einsiedl.* ; tout nouveau règne est également le gage que les guerres civiles ne reviendront plus, puisqu'un monarque est là dont la présence les écarte (dans *Einsiedl.*, II, 33, la *trina tempestas* me semble désigner Pharsale, Philippes et Actium). Mais les vers 58-62 de Calpurnius sont moins banals, qui parlent de clémence et de sénateurs épargnés : « la Clémence a dit à la perversité d'une paix civile hypocrite de s'en aller tout entière bien loin, elle a brisé l'épée démente, on ne verra plus de funèbre procession de sénateurs enchaînés lasser les bourreaux à l'œuvre, ni un pitoyable Sénat compter ses rares membres présents, cependant que les prisons en sont pleines ; la paix sera authentique ». Or il semble qu'une comète dont parle Calpurnius et qui date ses vers soit celle de 60 plutôt que de 54 : Néron a tenu sa promesse.

Sur quels indices ou quelle promesse se fondait-on pour augurer une ère nouvelle ? Sur la mine du nouveau maître, comme on a toujours fait dans les vieilles monarchies, où l'on prévoyait bien à l'avance quel serait le caractère du futur roi, quels seraient ses amis et quelle conception il se ferait de son pouvoir. Tout le monde savait que le jeune Néron était un adolescent intelligent et brillant, excellent hellénistique, courtois envers les cités (Dittenberger, *Sylloge*, n° 810 et n. 11), très cultivé, très artiste, intéressé aussi par le monde des concours (*Suppl. epigr. Graecum*, XIV, n° 613) ; un être sensible, accessible aux raisonnements. On devait sentir aussi qu'il ne débordait pas d'intérêt pour la politique, au sens usuel du mot, ni peut-être de sens politique ; ce n'était que plus rassurant. Son ami et ancien maître Sénèque crut l'occasion bonne de donner ses idées politiques à ce prince qui ne semblait pas se soucier d'en avoir. De fait, Néron n'aimait guère la politique réaliste, ce qui laissa penser qu'il ne ferait égorger personne ; on ne prévoyait pas que la politique des autres ne l'intéressait pas parce qu'il avait la sienne.

Cette énigme mit de longues années à être éclaircie pour tout le monde ; ce qui, joint à l'attrait personnel de ce prince intelligent, explique le cas para-

évoquer devant lui tout procès) sert éventuellement de support à diverses tyrannies. Or ce premier problème, avec son grand et son petit côté, rencontre une tendance générale de l'époque : dans toutes les classes fortunées de l'Empire, les haines personnelles et les convoitises patrimoniales ne cessent de se livrer des sortes de guerres privées au moyen de dénonciations criminelles ; porter une accusation criminelle devant le prince, ou, pour de moindres seigneurs, devant le gouverneur ou le Fisc, était un moyen ordinaire de s'enrichir ou de se venger (le procès d'Apulée doit être tenu pour exemplaire). Tout cela faisait partie du train ordinaire de la société ; dès qu'un empereur, pour quelque raison, cède au vertige de la terreur légale, immédiatement les accusations se multiplient ; les délateurs et, en pays grec, ceux qu'on appelait encore les sycophantes (*Inscr. Graecae*, V, 1, 21, col. II, 1. 4) prospèrent. Ce problème de la terreur judiciaire était insoluble sur le fond, car on ne pouvait concevoir que le prince ne fût pas juge suprême (et, de fait, il l'est toujours resté) ; la seule solution était donc la « vertu » du prince, outre certains palliatifs (les lois, mal connues, de Titus, Nerva et Trajan contre les délateurs : Plin., *Panég.*, 34-35). Au quatrième siècle, Valentinien encore sera pour Ammien Marcellin l'occasion d'opposer la clémence à la férocité.

doxal de Lucain, révélateur de cette longue et double Journée des Dupes que fut ce règne. La clé de la *Pharsale* est que son auteur a cru absolument à la grande réconciliation. On a trouvé surprenant que cet ami de Néron ait pu publier un récit anticésarien de la Guerre Civile et l'ait même dédié au prince. L'étonnant n'est pas là : le régime impérial faisait la part du feu, il permettait à sa noblesse et aux philosophes d'estimer que l'Empire était, sinon une bénédiction, du moins une réalité inévitable, compte tenu du vieillissement de l'univers et de la décadence générale ; il était permis d'avoir des regrets stériles pour la jeunesse du monde, où la République était encore possible ; on pouvait admirer la vertu de Caton et préférer Pompée à César sans être un opposant : on n'était que lucidement résigné. Epictète parlera du césarisme comme d'une des dures réalités qui font partie de la condition humaine. Le vrai critère était ailleurs, dans la manière d'en parler : comme d'une fatalité dont personne n'est coupable ou comme d'un crime dont les Césars sont responsables ; tout reposait sur ces fines nuances. Or Lucain respecte peu l'art des nuances ; ce qui doit étonner dans la *Pharsale* n'est pas la thèse anticésarienne d'ensemble, mais certains vers très durs qui portent sur les Césars un jugement personnel d'ordre éthique, au lieu d'accepter l'amorale fatalité du devenir, quitte à regretter que le passé ne soit plus. « La dynastie césarienne s'est acquis le droit de poser l'épée sur notre gorge, comme déjà Sulla, Marius et Cinna... Toutes les phrases mensongères que, depuis César, nous prodiguons à nos maîtres... De tous les peuples qui subissent des rois, nous sommes ceux dont le sort est encore le pire » (IV, 821, V, 385, VII, 444). Lucain aurait-il évolué au cours de la composition du poème et ces vers seraient-ils ceux d'un récent converti à l'antinéronisme ? Non : vers la fin du poème, il s'adresse encore à Néron en termes confiants (IX, 985). La conclusion s'impose : familier de Néron, Lucain, son protégé, croyait être en communion de pensée avec lui quand il écrivait cela.

La solution de l'énigme est dans le texte et elle est dialectique, puisque c'est d'histoire qu'il s'agit. Thèse : autrefois nous étions libres ; anti-thèse : le mouvement de l'histoire nous a rendus esclaves du césarisme ; synthèse : « mais si la Fatalité n'a pu trouver d'autre route pour faire advenir Néron, si c'était là le prix à payer..., alors, ô dieux, nous cessons de nous en plaindre : tous ces crimes monstrueux, nous les agréons » (I, 33). Si Lucain a pu noircir le moment du négatif autant qu'il l'a fait, c'est parce qu'à ses yeux, et à ceux de Néron, pouvait-il penser, ce moment était un passé révolu, que le néronisme avait intégré, dépassé et supprimé. Le temps était donc arrivé où l'on pouvait enfin s'exprimer franchement sur cet exécrationnel passé : ce que fait la *Pharsale*.

Le *De Clementia* atteste et la *Pharsale* confirme que le commencement du règne de Néron ne fut pas un début de règne comme les autres ; tout ne se borna pas aux prophéties de rigueur sur le nouvel âge d'or qui s'ouvrait et sur le retour de la vraie liberté. Néron n'était pas un prince comme les autres, on

le sentait, et, de fait, il était bien décidé à laisser sur son temps sa griffe originale.

Une dernière précision. C'est vers la fin de l'année 59 et en 60, dans la sixième année du règne, que commence l'inflation d'utopie : Agrippine est assassinée ; Néron procède enfin, bien tardivement, à sa *depositio barbae*, congiaires et mesures annonaires se multiplient, les concours grecs en Italie (*Juvenalia* et *Neronia*) sont fondés, le fameux gymnase-thermes s'élève... Or Y. Perrin, dans une étude sous presse, vient de montrer qu'à la fin de 59 Néron renouvelle aussitôt sa sixième puissance tribunicienne et en prend une septième, ce que cet historien commente ainsi : « Fondant désormais son pouvoir sur une puissance tribunicienne renouvelée, Néron se donne l'instrument indispensable pour faire rayonner sa propre *auctoritas* ; il propose un autre modèle de principat, une variante tribunicienne de la monarchie absolue ». Le tribunat n'est qu'une fiction, mais cette fiction diffère des autres : elle se donne pour absolutiste et plébéienne ; ajoutons, d'après une indication de M. Perrin, que Néron, en fin 59, a dû la recevoir à vie, car les Actes des Arvales ne mentionnent plus les *comitia* qui la décernaient. Si Néron est investi en 59 d'une puissance tribunicienne à vie, on comprend alors les mots de l'inscription d'Akraiphia (Dittenberger, n^o 814) : « désigné pour la quatorzième fois à la puissance tribunicienne », ce qui est la seule mention connue d'une *designatio* à cette puissance : on n'avait plus à affecter constitutionnellement d'ignorer si l'empereur recevrait cette puissance et à attendre la décision de comices. En fin 59, pour passer aux actes, Néron revêt donc à vie une légalité absolutiste et plébéienne. Cette fiction constitutionnelle n'ajoutait rien à sa puissance, mais sonnait comme un manifeste.

A partir de 60, la vie publique romaine devient « festive » et intensément politisée ; une anecdote de Philostrate sur un chanteur des rues, qui exécutait des mélodies composées par Néron (IV, 39), les revers monétaires et la phraséologie d'une inscription (Dessau, n^o 233) font voir quel climat d'exaltation le prince imposait. Le Sénat suivait : que pouvait-on faire d'autre ? A la peur se joignaient encore de l'incertitude — on ne voyait pas bien où Néron voulait aller — et sans doute quelque fièvre d'imagination chez certains sénateurs (l'un d'eux, honnête homme qui n'avait pas de sang sur les mains, lui est resté fidèle jusqu'au bout). Néron, dont la lucidité politique était réduite, a dû être dupe de la docilité sénatoriale, la prendre à la lettre, se croire admiré, aimé et suivi par le Sénat.

Ce songe d'illusion lyrique a été violemment rappelé à la réalité par la conspiration de Pison, en 65. Il semble qu'à ce moment Néron se décide à ne plus tenir compte du Sénat ; il dédie le canal de Corinthe, et consacre à Olympie ses couronnes,* au peuple romain ou à l'univers « qui appartient à Néron », sans faire mention du Sénat qu'il déteste désormais (anecdote chez Cassius Dion, LXII, 15, 1). Conservatoire des arts et valeurs politiques, le

Sénat ne pouvait tolérer un prince qui, préfigurant l'idéal d'*uomo universale* de la Renaissance, cultivait toutes les activités qui sont inutiles à un bon citoyen (ou à un sage selon les philosophes) et qui, par là, ôtait à la politique ce qu'elle a de spécifique et par conséquent de contraignant ; désormais la seule loi est de suivre amoureusement les valeurs incarnées en Néron.

On a vu, en cernant de l'extérieur la politologie néronienne, qu'elle avait deux principes ; d'abord, Néron n'avait jamais douté d'être une individualité supérieure, ensuite le trône revenait à pareille individualité, qu'on ne limiterait pas au génie politique : gouverner n'était pas une *techné* définie, comme le pensaient stoïciens et plus encore pythagoriciens (9), mais un privilège, celui d'un être supérieur en général. Un souverain l'emporte sur les autres hommes en toutes choses (y compris par sa vie de plaisirs). Mais, à l'intérieur de ce cadre, Néron avait une idée plus précise : le trône revient à la supériorité de l'artiste et le monde sera bien fait le jour où les rois seront artistes ou les artistes, rois (la relation de ce roi aux gouvernés étant nécessairement ce que nous avons appelé l'occasionalisme de la gloire). Néron s'est même voulu artiste professionnel et a envisagé de s'inscrire à quelque *synodus* ou *collegium* de musiciens (Suétone, XXI, 2). Ce qui implique ou suppose deux choses.

1) A cette époque, les penseurs ne suggéraient pas aux princes de plan de gouvernement, de politique juste : ils classaient les princes d'après certains types humains. L'artiste-roi selon Néron est politiquement ou idéologiquement aussi indéterminé que le bon roi des penseurs. Cet artiste-roi offrait un contraste probablement conscient avec le type du philosophe-roi, qu'on suit de la politique pythagoricienne à Marc-Aurèle ou Julien — lequel oublia sa dignité impériale pour répliquer aux Antiochéens d'égal à égaux, en philosophe, dans le *Misopogon*.

2) Le cas de Néron s'éclaircit alors, si l'on suppose l'existence d'un événement non documenté : un échauffement local des esprits autour du type de l'artiste. Ce n'est pas seulement dans la Florence des Médicis, ou dans le wagnérisme politique autrichien (W. J. MacGrath, 1974), que les ateliers des artistes ont connu de ces poussées de fièvre, ou les coulisses des théâtres.

On voudrait avoir des textes témoignant de cet échauffement, lire l'équivalent néronien d'Alberti. On peut, je crois, lire encore un de ces textes, qui est derechef de Lucain. Car la dédicace de la *Pharsale* à Néron cesse de paraître énigmatique à force d'être outrée dans la « flatterie », si on comprend qu'elle révèle le climat exalté d'une chapelle politico-artistique. Cette production de serre chaude n'est certes pas la dédicace d'un sujet à son prince, comme celle des *Géorgiques*, de Quinte-Curce ou de l'*Onomasticon* de Pollux ; c'est le

(9) Nous verrons ailleurs que, si l'homme divin qu'est le roi pythagoricien est un Sage, il ne s'identifie pas au Sage, mais doit être le Roi et ne pas *trop* philosopher.

produit d'un cénacle où, autour d'un souverain exceptionnel, tout le monde avait évidemment du génie et allait changer le monde, la prérogative du prince demeurant que son propre génie était chef et source de celui de ses fidèles et marquerait personnellement l'histoire pour eux tous. Devenu un astre à sa mort (depuis trois siècles, tout roi deviendrait un dieu en poésie), Néron, écrit Lucain, risquera de déséquilibrer la voûte céleste : en ce roi de génie s'incarneraient donc des valeurs cardinales autour desquelles le monde basculait. Et c'est lui, plutôt qu'Apollon ou Bacchus, que Lucain salue comme vrai inspirateur. Il disait vrai.

*

**

Le second cours a porté sur *Sparte sous l'Empire*. Nous avons passé en revue les rares textes (en particulier un long récit de Philostrate, où il faut reconnaître le système impérial des liturgies, devenues obligatoires en fait pour les héritiers de bouleutes) et surtout les nombreuses inscriptions, qui ont été commentées en s'attachant particulièrement au vocabulaire qui suggère, en une langue codée, les rapports sociaux, l'idéal nobiliaire, l'importance attachée à la culture, à la philosophie, à l'agonistique. On a critiqué le livre de Kahrstedt, qui voit de la décadence urbaine dans le Péloponnèse impérial, alors qu'au contraire le vrai phénomène est l'importance de quelques grandes villes et la multiplication, dans les campagnes, d'exploitations rurales qu'on peut croire identiques au système italien des *villae rusticae*. L'opposition ville-campagne est stérile ; la richesse agricole du Péloponnèse impérial enrichissait les notables urbains de villes plus concentrées, moins nombreuses et plus prospères. On a enfin esquissé l'étude de l'éducation à Sparte, l'opposition entre un idéal athénien et un idéal spartiate en matière d'éducation. Sparte est semblable à n'importe quelle cité sous l'Empire, sauf que, sautant en arrière par dessus l'âge hellénistique, elle établit, dans le seul domaine de l'éducation, un système archaisant qui prétend ressusciter en mineur la vieille Sparte et qui se réduit à une éducation plus dure, mais où les lettres et la philosophie ont autant d'importance qu'ailleurs ; cet archaïsme livresque prouve seulement l'importance de la *paideia* sous l'Empire. Une des conclusions de ce cours a paru dans la *Revue de Philologie*, LIX, 1985, p. 21 : « Prokritos : jurés impériaux dans des inscriptions de Sparte ».

P. V.